



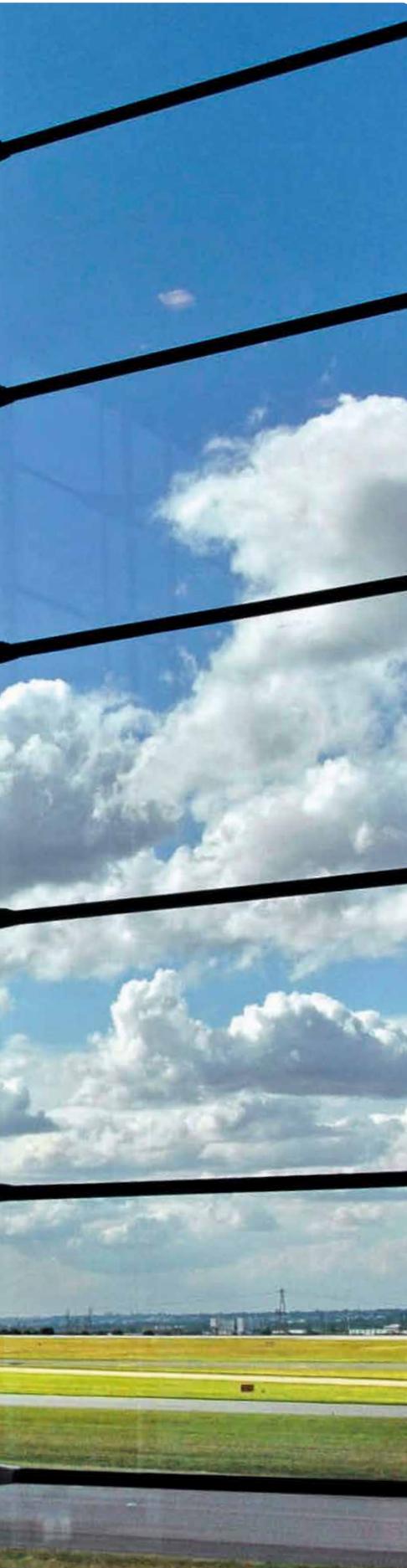
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



“

**PRÉPARER LES FORMIDABLES
OPPORTUNITÉS QUI
S'OFFRENT À NOTRE
TERRITOIRE**





Bruno Beschizza,
Président de
Paris Terres d'Envol

L'ANNÉE 2020 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR NOTRE JEUNE TERRITOIRE.

Ensemble, avec les maires et les élus des huit villes, nous avons dû agir et innover pour relever le défi de la crise sanitaire et pallier, bien souvent, les carences de l'État. Face à l'urgence sanitaire et à ses répercussions économiques et sociales, les agents de Paris Terres d'Envol se sont mobilisés pour préserver la santé des habitants, soutenir les entreprises et associations et assurer la continuité des services publics. Plus de 800 000 masques réutilisables ont ainsi été distribués aux habitants, établissements de santé et agents des villes, des repas ont été proposés aux soignants au plus fort de l'épidémie et un appel aux dons a permis de récolter 10 contributions d'entreprises en direction du personnel soignant. Ce sont également plus de 900 entreprises locales accompagnées dont 125 soutenues financièrement par le fonds Résilience de la Région Île-de-France. Dans les missions qui sont les leurs, ces agents ont su compléter les actions des villes et œuvrer sans relâche dans l'intérêt de tous avec un sens profond du service public.

L'année 2020 aura aussi été une année électorale avec, malgré le contexte, la tenue des élections municipales. Elle a vu la réélection de six maires et l'élection de deux jeunes maires dont je salue l'arrivée à Dugny et au Bourget. Elle s'est accompagnée de l'élection

de 80 conseillers territoriaux dont 40 nouveaux élus. Mon souhait est que cette mandature apporte un nouvel élan dans la vie de Paris Terres d'Envol. En effet, face aux bouleversements liés au contexte sanitaire, il est important de préparer les formidables opportunités qui s'offrent à notre territoire. Qu'il s'agisse des neuf pôles gares du Grand Paris Express, du défi de la transition énergétique, des enjeux de la rénovation urbaine, de l'accompagnement des bassins d'emploi ou encore de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024. Nous avons donc poursuivi notre engagement en faveur des grands projets d'avenir : AeroliansParis et son Colisée, le Cluster des médias, Val Francilia, Sevran Terre d'Avenir, l'espace culturel du Baillet, ou encore le projet écologique du Vallon du Sausset. Nous nous sommes également dotés d'un Plan climat-air-énergie, devenu effectif dès 2021. L'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal a été prescrite et le travail d'amélioration des services publics de proximité a continué notamment via l'harmonisation des règles de fonctionnement de nos cinq déchèteries et l'élaboration du schéma directeur d'assainissement. Tous ces enjeux seront, demain encore, au cœur de notre action au service des habitants de Paris Terres d'Envol.

1

NOUVEAU DÉPART

- 06 LES FAITS MARQUANTS
- 07 UN CONSEIL DE TERRITOIRE RENOUVELÉ
- 08 LES INSTANCES DE GOUVERNANCE
- 12 PORTRAIT DE TERRITOIRE
- 13 LES COMPÉTENCES

2

AGIR EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

- 16 RÉPONDRE À L'URGENCE SANITAIRE
- 18 SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE
- 22 ACCÉLÉRER LA PLANIFICATION URBAINE
- 24 UN CADRE DE VIE À VALORISER
- 29 POURSUIVRE L'ACTION POUR LA JEUNESSE
- 30 JEUX DE PARIS 2024 : FAIRE FACE AU DÉFI SANITAIRE

- 32 RENFORCER L'OFFRE DE TRANSPORTS
- 34 S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 36 ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES DE PROXIMITÉ
- 40 ADAPTER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

REDYNAMISER LE TERRITOIRE

- 46 LES GRANDS PROJETS D'AVENIR
- 48 PLANIFIER L'INVESTISSEMENT
- 49 ILS TÉMOIGNENT

3



Vue du canal de l'Ourcq à Sevrans.



1

NOUVEAU
DÉPART

LES FAITS MARQUANTS EN 2020

2020

3
FÉVRIER

DÉCHETS MÉNAGERS

Mise en place d'un règlement intérieur unique pour les 5 déchèteries du territoire.

13
MARS

COVID-19

Cellule de crise pour assurer la continuité du service public et protéger les habitants.

31
MARS

SOUTIEN AUX SOIGNANTS

Appel aux dons auprès des entreprises du territoire.

17
AVRIL

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Convention signée avec la Solideo pour favoriser l'emploi lié aux chantiers des Jeux.

14
MAI

AIDE AUX HABITANTS

Début de la distribution de masques aux villes et aux habitants du territoire.

15
JUN

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dernière consultation publique avant approbation du Plan climat-air-énergie.

29
SEPTEMBRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Présentation du plan France Relance aux entreprises du territoire.

11
JUILLET

INSTITUTION

Conseil territorial d'installation de Paris Terres d'Envol.

18
NOVEMBRE

HABITAT

Trophée de l'AMIF récompensant l'action menée en faveur de la rénovation énergétique des pavillons.

17
DÉCEMBRE

URBANISME

Prescription du PLUi.

2021



Installation du nouveau
Conseil de territoire,
le 11 juillet 2020.

UN CONSEIL DE TERRITOIRE RENOUVELÉ

À la suite des élections municipales, un nouveau Conseil de territoire s'est constitué le 11 juillet 2020, réélisant à sa tête Bruno Beschizza, président de Paris Terres d'Envol. S'il s'inscrit en continuité avec la précédente mandature, la moitié des 80 conseillers territoriaux issus des communes sont de nouveaux élus. Une présentation du territoire et l'édition d'un mini-guide à la rentrée 2020 ont eu pour objectif de faciliter l'appropriation des enjeux de l'intercommunalité : gouvernance, grandes caractéristiques socio-économiques du territoire et projets d'avenir. Un rôle accru est donné aux commissions thématiques qui se tiendront en amont du Conseil de territoire et seront ouvertes aux élus des conseils municipaux

Conseil d'installation

La population ayant dépassé les 350 000 habitants, Le conseil territorial passe de 72 à 80 conseillers territoriaux issus des huit communes et répartis en fonction du nombre d'habitants :

19 Aulnay-sous-Bois • 16 Drancy

13 Le Blanc-Mesnil • 11 Sevrans

8 Tremblay-en-France • 8 Villepinte

3 Le Bourget • 2 Dugny

afin de rendre la gouvernance plus participative. Pour la première fois, le vote électronique a été instauré. Au terme d'un scrutin uninominal, lors de cette session, ont également été installés le Conseil des maires et le Bureau de territoire.

LES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.



LE PRÉSIDENT

Bruno Beschizza

Maire

Conseiller régional d'Île-de-France

AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DES MAIRES

Le conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



François Asensi

Maire, Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-Saint-Denis

TREMBLAY-EN-FRANCE



Stéphane Blanchet

Maire, Vice-président
du Conseil départemental

SEVRAN



**Jean-Baptiste
Borsali**

Maire

LE BOURGET



Quentin Gesell

Maire, Vice-président de
la Métropole du Grand Paris

DUGNY



Aude Lagarde

Maire

DRANCY



Thierry Meignen*

Maire, Conseiller régional
d'Île-de-France

LE BLANC-MESNIL

**Jean-Philippe Ranquet est le
nouveau maire du Blanc-Mesnil
depuis septembre 2021.*



Martine Valleton

Maire

VILLEPINTE



LES INSTANCES

EN
2020

18

DÉLIBÉRATIONS
VOTÉES

69

DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT

11

RÉUNIONS
DU CONSEIL
DES MAIRES

9

RÉUNIONS DE
COMMISSIONS
THÉMATIQUES

4

RÉUNIONS
DU BUREAU DE
TERRITOIRE

4

SÉANCES DU
CONSEIL DE
TERRITOIRE

LE BUREAU DE TERRITOIRE

Présidé par Bruno Beschizza, le Bureau de territoire émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, il est composé de 16 vice-présidents et de deux conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.



Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS



Martine Valleton
1^{re} Vice-présidente
Maire de Villepinte
Aménagement
VILLEPINTE



Micaël Vaz
2^e Vice-président
NPNRU Le Blanc-Mesnil,
Habitat
LE BLANC-MESNIL



Aude Lagarde
3^e Vice-présidente
Maire de Drancy
Communication
DRANCY



Jean-Baptiste Borsali
4^e Vice-président
Maire du Bourget
Jeux Olympiques et
Paralympiques 2024
LE BOURGET



Virginie de Carvalho
5^e Vice-présidente
NPNRU Tremblay-en-France,
Commission locale d'évaluation
des charges transférées
(CLECT)
TREMBLAY-EN-FRANCE



Jean-François Baillon
6^e Vice-président
Emploi, Formation,
Insertion, Économie
sociale et solidaire
SEVRAN



Marie Claude Collet
7^e Vice-présidente
Action sociale
DUGNY



Frank Cannarozzo
8^e Vice-président
Politique de la ville,
Attractivité territoriale,
Transition numérique
AULNAY-SOUS-BOIS



Brigitte Lemarchand
9^e Vice-présidente
Sports
LE BLANC-MESNIL



Anthony Mangin
10^e Vice-président
NPNRU Drancy, Stratégie
logement, Finances
DRANCY



Aïssa Sago
11^e Vice-présidente
Déchets ménagers
et assimilés,
Eau et assainissement
AULNAY-SOUS-BOIS



Olivier Guyon
12^e Vice-président
Développement
économique
TREMBLAY-EN-FRANCE



Marwa Braihim
13^e Vice-présidente
NPNRU Sevrans,
Développement durable
SEVRAN



Grégory Chavaroc
14^e Vice-président
Missions locales
DRANCY



Sabrina Missour
15^e Vice-présidente
Transports et mobilités
AULNAY-SOUS-BOIS



Romain Dachiville
16^e Vice-président
Plan de prévention
des risques
DRANCY



Farida Adlani
Conseillère territoriale
déléguée
Culture
VILLEPINTE



Olivier Attiori
Conseiller territorial
délégué
Ressources humaines
AULNAY-SOUS-BOIS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Le Conseil territorial du 5 octobre 2020 a procédé à l'installation de cinq commissions.

1. Commission ressources

co-animée par Mme de Carvalho, M. Mangin, M. Attiori.

2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat

co-animée par Mme Valleton, M. Vaz, Mme de Carvalho, M. Mangin, Mme Braihim.

3. Commission développement économique, emploi-formation-insertion, politique de la ville et attractivité du territoire

co-animée par Mme Lagarde, M. Baillon, M. Cannarozzo, M. Guyon, M. Chavaroc.

4. Commission environnement et cadre de vie, développement durable, transports et mobilités co-animée par Mme Sago, Mme Braihim, Mme Missour, M. Dachiville.

5. Commission Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale co-animée par M. Borsali, Mme Lemarchand, Mme Collet, Mme Adlani.

Co-animées par les vice-présidents et conseillers délégués selon leurs délégations respectives. Elles sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints. Elles ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire.

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 80 conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux et répartis selon le nombre d'habitants par ville, ils ont réélu comme président Bruno Beschizza maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris.



Bruno Beschizza
MAIRE



Olivier Attiori



Fatima Belmouden



Denis Cahenzli



Frank Cannarozzo



Jacques Chaussat



Annie Delmont-Koropoulis



Fouad El Kouradi



Karine Lanchas-Vicente



Séverine Maroun



Paulo Marques



Sabrina Missour



Chantal Moreau



Sébastien Morin



Amélie Pinheiro



Alain Ramadier



Aïssa Sago



Leïla Abdellaoui



Fleury Drieu



Aude Lagarde
MAIRE



Jacqueline Bouthors



Grégory Chavaroc



Romain Dachiville



Hanane Faouzi



Jean-Christophe Lagarde



Muriel Lagneau



Michel Lastapis



Myriam Mabire-Loison



Anthony Mangin



Odette Mendes



Jean-Luc Millard



Gilles Saulière



Georges-Marie Yerro



François Zangrilli



Rachid Belouchat



Quentin Gesell
MAIRE



Marie Claude Collet

LE BLANC-MESNIL



Thierry Meignen*
MAIRE

*Jean-Philippe Ranquet est le nouveau maire du Blanc-Mesnil depuis septembre 2021.



Karim Boumedjane



Patricia Bour



Julien Carré



Bo Han



Carmen Hernandez-Hersemeule



Bénédicte Lefèvre



Brigitte Lemarchand



Karine Meyer



Jean-Marie Musquet



Micaël Vaz



Karima Khatim



Didier Mignot



Jean-Baptiste Borsali
MAIRE



Marie-Lyne Da Costa



Denis Desrumaux



Stéphane Blanchet
MAIRE



Jean-François Baillon



Mériem Benammour



Marwa Braihim



Laurent Chantrelle



Abdelouaheb Cheriguene



Najat Mabchour



Chérifa Mekki



Serge Moulinneuf



Gérald Prunier



Philippe Geoffroy



François Asensi
MAIRE



Virginie de Carvalho



Nicole Duboé



Olivier Guyon



Amel Jaouani



Pierre Laporte



Julien Turbian



Lino Ferreira



Martine Valleton
MAIRE



Farida Adlani



Youssef Jiar



Max Maran



Christine Perron



Monique Verté



Nelly Roland Iriberry



Mélissa Youssouf

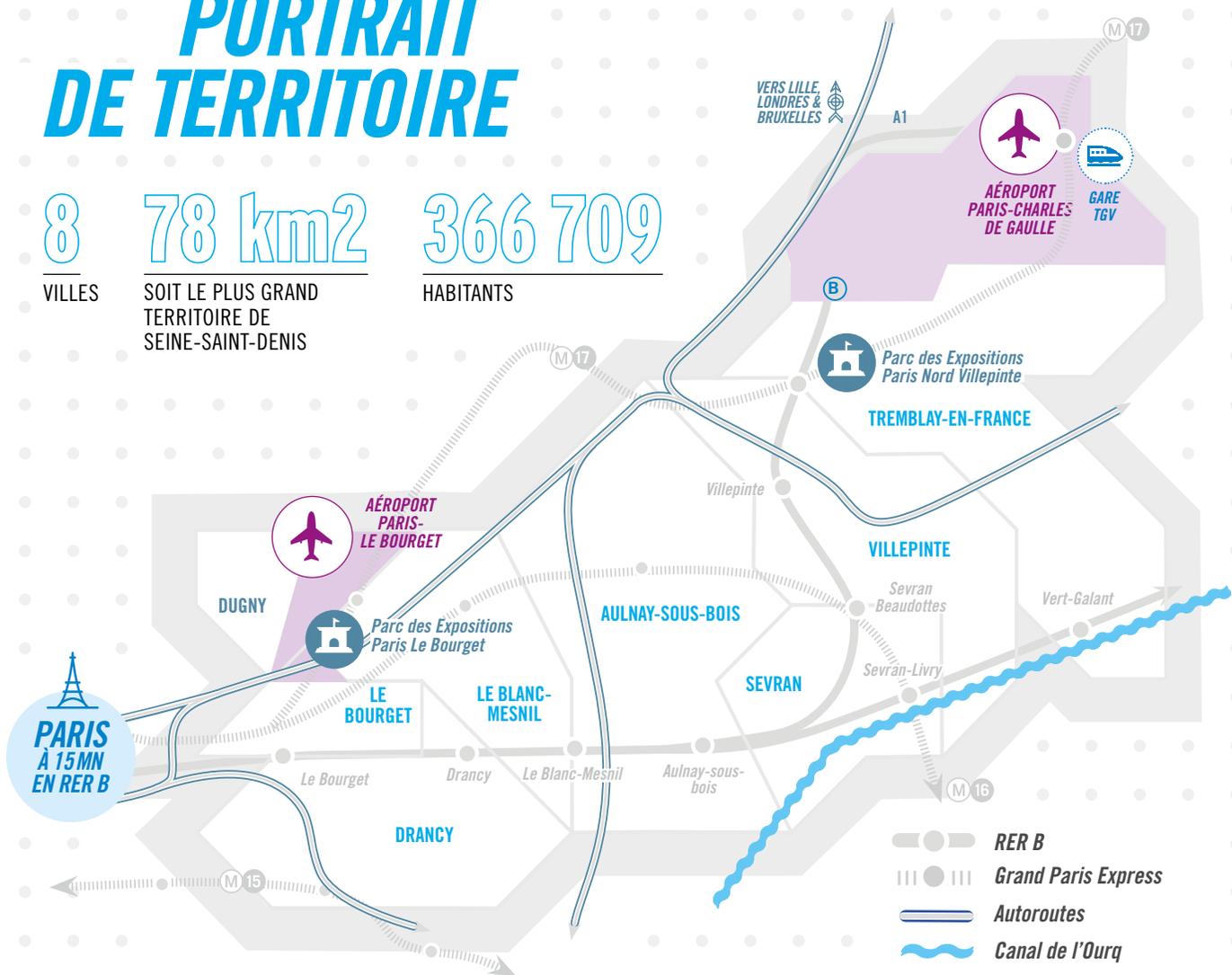
PORTRAIT DE TERRITOIRE

8 78 km² 366 709

VILLES

SOIT LE PLUS GRAND TERRITOIRE DE SEINE-SAINT-DENIS

HABITANTS



PARIS À 15 MN EN RER B

UNE POPULATION JEUNE ET FAMILIALE

62,4 %

D'EMPLOYÉS ET D'OUVRIERS

30 %

DE FAMILLES AVEC 3 ENFANTS OU PLUS

30 %

DES HABITANTS ONT MOINS DE 20 ANS

9,6 %

CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES

UN TERRITOIRE VERT ET PEU DENSE

17,3 %
Zones d'activités économiques

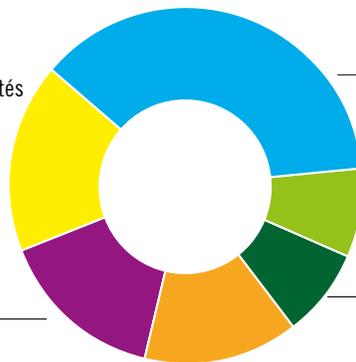
36 %
Habitat pavillonnaire

8,3 %
Parcs, jardins & bois

13,9 %
Aéroports

8,4 %
Terrains agricoles

15,4 %
Ville dense & mixte



LES COMPÉTENCES

UNE ADMINISTRATION DE MISSION



COMPÉTENCES EXERCÉES

Le territoire assume 11 compétences en propre et 3 partagées avec la Métropole du Grand Paris. Pour mener à bien ses missions, il s'appuie sur une administration de mission.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
(avec Métropole Grand Paris)



EMPLOI, FORMATION ET INSERTION



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE MÉTROPOLITAIN
(avec Métropole Grand Paris)



TRANSPORTS ET MOBILITÉS



PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT TERRITORIAL



RENOUVELLEMENT URBAIN



POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT
(avec Métropole Grand Paris)



POLITIQUE DE LA VILLE



GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



EAU ET ASSAINISSEMENT



RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT TERRITORIAL



Avions à l'arrêt, le 30 mars 2020
à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle
à Tremblay-en-France.

2

AGIR EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE



RÉPONDRE À L'URGENCE SANITAIRE

Une cellule de crise a été mise en place le 13 mars, à la veille du discours présidentiel. Les mesures de prévention prises ont permis de protéger la santé du personnel de l'EPT et d'assurer la continuité du service public. Cette mobilisation forte s'est également traduite par un soutien matériel aux établissements de santé du territoire (hôpital Robert Ballanger et hôpital Avicenne) ainsi qu'auprès des populations fragiles, et de l'ensemble des habitants du territoire.

MAÏKA ELOTA, responsable communication du Centre hospitalier intercommunal Robert-Ballanger d'Aulnay-sous-Bois, se souvient de l'aide apportée par l'EPT en avril 2020, lors de la première vague de Covid-19 : « Nous avons lancé un appel aux dons aux entreprises du territoire car nous manquions de masques, gants, gel hydro-alcoolique... L'EPT, en plus de nous avoir fourni des masques, l'a relayé et a fait l'interface entre les entreprises et nous. » L'hôpital a ainsi reçu un élan de solidarité inédit des entreprises du territoire mais aussi de particuliers : des surchaussures, des solutions hydro-alcooliques, des blouses, des charlottes et des crèmes pour les mains. L'hôpital a également été mis en relation avec un food truck présent les midis pour diversifier la restauration du personnel médical.

« L'hôpital a ainsi reçu un élan de solidarité inédit des entreprises du territoire. »

MALIKA BELAID, directrice générale de l'APFA (Association des Pays de France et de l'Aulnoye), qui a pour missions l'accueil et l'insertion socio-professionnelle de 360 personnes en situation de handicap mental, a pu compter sur le soutien de l'EPT dès le début de la pandémie. « En avril 2020, j'ai été contactée à plusieurs reprises par l'EPT pour faire un point sur la situation des établissements et services de l'APFA afin de recenser nos besoins. En effet, malgré une distribution régulière de masques par l'ARS et le conseil départemental, une pénurie se faisait ressentir. L'EPT nous a alors fourni une quantité importante de masques tout comme les collectivités du SEAPFA. » Afin que les résidents maintiennent également le lien social avec leurs proches, Paris Terres d'Envol a mis à disposition de l'association une quinzaine de tablettes numériques. « J'ai apprécié le soutien moral et les appels réguliers de l'EPT qui était très réactif. La situation a été l'occasion de renforcer le lien avec Paris Terres d'Envol, avec qui je continue d'échanger, notamment pour essayer, dans la conjoncture actuelle, d'ouvrir des perspectives d'emploi dans les communes du territoire pour nos travailleurs en ESAT, dans les secteurs de la blanchisserie, l'entretien des locaux, le conditionnement ou encore les espaces verts... ».



Food truck à l'hôpital Robert Ballanger d'Aulnay-sous-Bois.



« L'EPT nous a alors fourni une quantité importante de masques tout comme les collectivités du SEAPFA. »



EN 2020

MARC NIVET, directeur général des services de la ville de Sevrans, a été contacté par l'EPT en avril 2020 pour lui proposer une commande de masques. « On était en plein premier confinement, isolés les uns des autres... Ce coup de fil faisait du bien, on était dans le même bateau et on partageait l'intime conviction qu'il fallait s'équiper en masques même s'ils n'étaient pas encore obligatoires. » En s'unissant à d'autres EPT, Paris Terres d'Envol a pu passer une commande importante à tarif avantageux et avec une sécurité juridique sur la qualité des masques. « Ils ont été financés pour moitié par l'État et pour l'autre moitié par l'EPT et la commune. L'EPT a pu faire l'avance des frais », précise Marc Nivet. Des rencontres entre l'EPT et la ville se sont ensuite tenues pour organiser la distribution et la communication sur la façon de porter le masque. Finalement, 214 040 masques ont pu être

distribués aux habitants de Sevrans en sortie de premier confinement, dont 18 000 masques adaptés aux moins de 12 ans et 3 000 à haute filtration pour le personnel de la ville. Cela représente 4 masques par habitants. « L'initiative a été très appréciée des Sevransais, notamment dans les quartiers populaires. Elle a aussi montré la force de frappe et la réactivité d'une structure comme l'EPT dans de telles circonstances. A l'échelle de la ville, on n'aurait jamais pu obtenir le même prix et la même rapidité. Il y a donc un intérêt territorial à se mobiliser tous ensemble. », estime le directeur général des services.

« Elle a aussi montré la force de frappe et la réactivité de l'EPT. »

800 000

MASQUES LAVABLES
DISTRIBUÉS AUX
AGENTS MUNICIPAUX,
ÉTABLISSEMENTS DE
SANTÉ ET AUX HABITANTS

8 550

MASQUES FOURNIS
AUX ASSOCIATIONS
PARTENAIRES

10

DONS FINANCIERS
OU MATÉRIELS RÉCOLTÉS
POUR LES SOIGNANTS

EN 2020

900

ENTREPRISES
ACCOMPAGNÉES

377

EMPLOIS CONSOLIDÉS

3,2

MILLIONS € DU FONDS
RÉSILIENCE ACCORDÉS
À 125 ENTREPRISES
DU TERRITOIRE

SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Avec une perte d'activité de 39% lors du premier confinement, Paris Terres d'Envol fait partie des territoires économiquement les plus impactés de France. Les micro-entreprises, les jeunes entreprises et les secteurs du transport de personnes, l'industrie, le tourisme d'affaires ou encore le BTP ont été les plus touchés. L'année 2020 a consisté à soutenir l'économie locale, pilier de notre attractivité.

AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Face à la crise sanitaire, un recensement des besoins des entreprises a d'abord été effectué, dès avril, avec l'envoi d'un questionnaire qui donna lieu à près de 1 332 retours. Il a permis de toucher les entreprises les plus isolées, en complémentarité avec les actions de la Chambre de commerce

et d'industrie et de la Chambre des métiers et de l'artisanat. L'EPT a joué un rôle de guichet unique d'information, orientant les entreprises vers les dispositifs les plus adaptés. Plus de 900 entreprises ont ainsi été contactées dont 550 ont bénéficié d'un accompagnement individualisé de la direction du développement



La vie reprend son cours au parc d'affaires de Paris Nord 2, Villepinte.

A LA DATE
DU 18/09/
2020

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ QUI ONT DEMANDÉ UN ACCOMPAGNEMENT



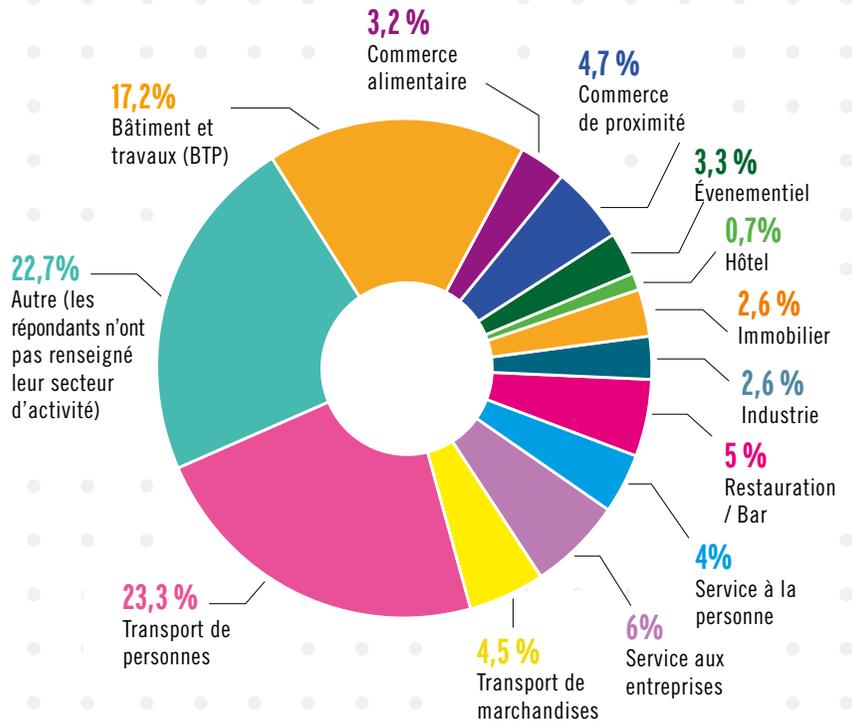
économique. Cet accompagnement personnalisé s'est appuyé sur une veille quotidienne et la mise en place d'une lettre d'information hebdomadaire relayant les dispositifs d'aide existants. Un suivi de proximité qui a aussi permis la collecte de matériels et de dons des entreprises pour les structures de santé du territoire.

L'AIDE DU FONDS RÉSILIENCE

Le territoire a abondé au fonds Résilience lancé par la Région Île-de-France et la Banque des territoires à hauteur de 362 940 € afin d'aider financièrement les entreprises et les structures de l'ESS de moins de 20 salariés les plus en difficulté. Cette avance remboursable a bénéficié à 125 entreprises, soit l'équivalent de 377 emplois consolidés pour un montant total de 3,2 millions €. Consulté par les opérateurs en charge de l'instruction (ADIE, Initiative Grand-Est Seine-Saint-Denis, Garances, Réseau Entreprendre 93), Paris Terres d'Envol rendait un avis sur chaque dossier en s'appuyant sur les données socio-économiques locales et l'avis de la ville concernée lorsque la demande émanait d'un commerçant.

SOUTIEN EN INGÉNIERIE

Afin d'œuvrer davantage auprès des TPE/PME les plus fragiles, un accompagnement gratuit en ingénierie a été conçu et lancé par Paris Terres



d'Envol: « Mon Conseil'Expert ». Une équipe d'experts, agréée par BGE Paris, réalise un diagnostic de l'entreprise et la conseille, via des entretiens individuels, sur les sujets cruciaux pour rebondir (expertise-comptable, conseil juridique, financements, gestion et stratégie d'entreprise) pour trouver des solutions. Objectif : accompagner une centaine d'entreprises sur deux ans pour un montant global de 200 000 €.

ACCOMPAGNER LES JEUNES ENTREPRISES ET LES PORTEURS DE PROJET

Au plus fort de la crise sanitaire, le service création d'entreprises a mis en place un accueil téléphonique et fait

évoluer ses modes d'intervention avec un accompagnement individuel par visio-conférence et collectif sous forme de webinar. En 2020, 689 personnes ont été accueillies, en nette progression par rapport à 2019 (+36%). L'accompagnement apporté aux jeunes entreprises a consisté à les aider à se saisir des aides proposées par l'État et les collectivités territoriales. Pour 2021, plusieurs pistes sont envisagées pour enrichir l'offre de services : événements dans les domaines de l'ESS, le numérique, la transition écologique, l'entrepreneuriat féminin, la politique de la ville ou encore l'identification de tiers-lieux sur le territoire.

EN 2020

689

PERSONNES ACCUEILLIES, +36% PAR RAPPORT À 2019

63

ENTREPRISES CRÉÉES

54

ÉVÈNEMENTS AVEC 374 PARTICIPANTS : + 10 % DE PRÉSENCE

17,5 %

TAUX DE CRÉATION

29 %

DES CRÉATEURS RÉSIDENT EN QPV

France Relance

Une rencontre entre le préfet de Seine-Saint-Denis et les entreprises locales s'est déroulée le 29 septembre 2020, donnant lieu à une présentation du plan France Relance et des différents dispositifs de rebond des partenaires : Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Confédération des petites et moyennes entreprises. La démarche a abouti, en 2021, à la signature d'un accord de relance entre l'EPT et l'État pour relancer l'économie locale sur le long terme.



Rencontre avec les entreprises du territoire, 29 septembre 2020.

PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT

De janvier à mars 2020, le territoire a participé à des manifestations dédiées à la création d'entreprises avec un stand au salon des entrepreneurs à Paris, ainsi qu'à plusieurs forums sur le territoire et a accompagné le bus de l'initiative qui parcourt plusieurs des villes de l'EPT. En parallèle, 54 événements en ligne ou en physique ont été organisés. Si le nombre d'entreprises créées a baissé par rapport à 2019, on constate néanmoins une augmentation du nombre de nouveaux porteurs de projet.

DES ENGAGEMENTS RENOUVELÉS

Paris Terres d'Envol poursuit son soutien au secteur de l'ESS. Un deuxième appel à projets est lancé en décembre 2020 à hauteur de 70 000 €. Une attention particulière était portée aux thématiques en lien avec la mobilité douce et l'alimentation durable. Le financement de l'incubateur MDE Convergence entrepreneurs favorisant 12 incubés et du programme de



mentorat porté par le ME93 a été renouvelé. De même pour le soutien aux missions locales du territoire et pour le partenariat avec Inser'éco 93 qui développe les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et travaillera à renforcer leurs liens avec les entreprises.

FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

Malgré les arrêts d'activité liés au confinement, les clauses sociales ont permis de générer de l'emploi sur le territoire. Au total, 261 810 heures d'insertion réalisées, soit 144 équivalents temps pleins (ETP) bénéficiant à 402 habitants. Aussi bien les clauses gérées par les communes (+ 17%) que celles gérées par l'EPT (+41%) ont fortement progressé. Cette progression est due à la mise en œuvre des chantiers du Grand Paris Express qui se sont intensifiés en 2020. Cinq lots de travaux étaient engagés en 2020 contre un seul en 2018 et augmentent ainsi les opportunités d'insertion et d'emploi générées par les clauses d'insertion de ces marchés : 140 816 heures réalisées (+67% d'heures par rapport à 2019), soit 78 ETP qui bénéficient à 152 habitants. Paris Terres d'Envol bénéficie pour cela d'une convention avec la Société du



Inauguration du tunnelier
Florence en présence des élus
du territoire, 18 septembre 2020.

Grand Paris qui lui a confié le pilotage des clauses sur les deux chantiers du CEA (génie civil et tous corps d'État) et le co-pilotage des 3 autres lots. La mise en œuvre de l'ensemble de ces lots est prévue sur une durée de 4 ans et de nouveaux sont prévus en 2021 et 2022 avec la construction des gares.

SENSIBILISER AUX MÉTIERS QUI RECRUTENT

Les actions de sensibilisation aux métiers et filières, ainsi que les mise en relation sur la formation ou l'emploi, ont été freinées par le contexte sanitaire avec l'annulation, par exemple, de la semaine de

Convention avec la Solideo

**Signature, en avril 2020,
d'une convention de
partenariat entre Paris
Terres d'Envol et la Société
de livraison des ouvrages
olympiques (Solideo) pour
mettre en œuvre la Charte
en faveur du développement
de l'emploi dans les marchés
liés aux Jeux olympiques
et paralympiques sur le
territoire, et notamment
les travaux de réalisation
du Village des médias
prévus en 2021 et 2022.**



l'Industrie. Toutefois d'autres actions ont été organisées : 4 informations collectives à destination des demandeurs d'emploi du territoire autour des métiers liés aux chantiers du Grand Paris Express (opérateur tunnelier, coffreur bancheur...) et 3 rencontres de sensibilisation des conseillers emploi du territoire autour des filières transports et logistique, hôtellerie et restauration et les métiers du rail.

ACCÉLÉRER LA PLANIFICATION URBAINE

LANGER UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite le 7 décembre 2020. Les études débutent en 2021. La population, les élus locaux et l'ensemble des partenaires publics seront sollicités pour aboutir, dans trois ans, à ce document stratégique de planification de l'aménagement urbain et du développement durable qui traduira les ambitions des communes et du territoire au sein de la Métropole du Grand Paris. Outre les règles d'urbanisme voulues cohérentes et harmonieuses, il sera l'outil de développement à l'échelle du territoire dans les domaines de l'habitat, de l'environnement, de la valorisation du patrimoine, de la gestion du foncier et de l'amélioration des mobilités. Sa force résidera également dans une meilleure organisation de la solidarité entre les communes.

ÉLABORER UN RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

La publicité en ville, tout comme les enseignes des commerces et les préenseignes, est soumise à une diversité de règles sur l'emplacement, la densité, les dimensions ou l'éclairage. Le règlement local de publicité intercommunal (RLPi) de Paris Terres d'Envol, dont les études ont débuté en 2020, fixera par zones, tel un document d'urbanisme, les obligations en matière de publicité appliquées au niveau local en fixant de manière plus restrictive que celles issues de la réglementation nationale. Celle-ci seront en adéquation avec les exigences de préservation du cadre de vie et des paysages souhaitées par les élus locaux. Son approbation prévue pour le second semestre 2022, sera l'aboutissement d'un travail partagé avec les habitants et les personnes publiques associées.



Vue aérienne depuis le canal de l'Ourcq entre Aulnay-sous-Bois et Sevran.

AEROLIANSPARIS

Le parc d'affaires international AeroliansParis, en bordure de l'aéroport Paris - Charles de Gaulle situé à Tremblay-en-France accueillera 850 000 m² d'entreprises internationales, plus de 240 000 m² de commerces, 2 hôtels et 7 restaurants. Sur 198 hectares, ce sont entre 15 000 et 20 000 emplois qui sont attendus. Si la fin de réalisation est prévue pour 2033, une première phase a d'ores et déjà été livrée et la commercialisation est en cours.

ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Lancement, en 2020, d'un marché de conception-réalisation d'un espace culturel au quartier du Baillet à Drancy d'une capacité de 2 000 places. Afin de remplacer l'espace culturel du parc vieillissant et peu pratique, le jury, auquel la ville et Paris Terres d'Envol



Façade extérieure du futur Colisée Grand Paris à Tremblay-en-France.

Le Colisée Grand Paris

Au cœur du parc d'activités AeroliansParis, le Colisée Grand Paris est une aréna d'une capacité de 9 000 spectateurs qui pourra accueillir dès janvier 2024 des événements culturels et sportifs, dont Paris Terres d'Envol assure la maîtrise d'ouvrage. En 2020, le marché de concession relatif à l'exploitation du Colisée a été notifié avec la société S-PASS TSE. L'équipe Legendre-DVVD a été, quant à elle, désignée comme lauréat pour la conception-réalisation en 2021 par le Conseil de territoire. Son projet intègre les objectifs de développement durable et de transition écologique du territoire par le recours à des briques en terre crue provenant des terres excavées des chantiers du Grand Paris Express ou encore la présence de 6 000 m² de panneaux solaires pour alimenter l'aréna en énergie électrique.

ont participé, a choisi en 2021 parmi les 180 projets reçus, celui du cabinet Trace architectes. Fin des travaux estimés courant 2024.

VAL FRANCILIA

En 2018, les grandes orientations du projet urbain visant à revitaliser l'ex-friche PSA ont été fixées par la ville d'Aulnay-sous-Bois. Dénommé Val Francilia, ce projet mixte accueillera, à proximité de la future gare du Grand Paris Express, environ 3 000 logements, 28 000 m² de commerces, des équipements publics et 15 ha d'espaces verts par l'extension du parc Ballanger sur une surface totale d'environ 90 ha. Cette opération prévoit la création d'emplois étalée dans le temps, 4 100 emplois en 2023, 5 500 en 2026 pour arriver à un total de 11 500 en 2030. Le projet a été

soumis à la concertation des habitants (mars/avril 2019) et le bilan de cette concertation a été tiré par le Conseil de territoire fin 2019.

SEVRAN TERRE D'AVENIR

L'opération, menée par la ville et Grand Paris Aménagement, vise à développer une programmation diversifiée de logements et d'activités autour de la nature et du sport sur 120 hectares. En 2019, une convention partenariale a été signée, actant la participation financière des acteurs publics, dont 5,4 millions € de Paris Terres d'Envol. En 2020, l'arrêté de création de la ZAC a été signé par le préfet de Seine-Saint-Denis. Le projet Terre d'eaux et de culture sur les terrains de Montceuleux a évolué vers une programmation plus volontaire en termes d'écologie, et fera l'objet, début 2021, d'une consultation citoyenne.



• AGIR EN TEMPS
• DE CRISE SANITAIRE

• *UN CADRE DE VIE • À VALORISER*

• Résorption des dysfonctionnements urbains, réhabilitation du patrimoine bâti, création de nouveaux
• équipements, diversification de l'habitat, développement économique dans les quartiers: le champ
• d'intervention de Paris Terres d'Envol est vaste et conduit à travailler en transversalité pour obtenir les
• effets leviers nécessaires au développement territorial, à terme, d'un meilleur cadre de vie.

• Vue du quartier des Tillieus
• au Blanc-Mesnil.



EN 2020

45 000

LOGEMENTS SOCIAUX,
37% DES RÉSIDENCES
PRINCIPALES,
14 QUARTIERS POLITIQUE
DE LA VILLE



ENCLENCHER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

L'année 2020 a permis de fixer les conditions de réalisation des projets de renouvellement urbain du territoire et de confirmer l'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Depuis 2017, les études portées dans les protocoles de préfiguration ont permis d'affiner les objectifs et ambitions des 6 projets de renouvellement urbain sur les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte. De nombreux projets sont arrivés à maturation. Le dossier de Sevran a été présenté en comité d'engagement pour le projet d'intérêt national (PRIN) et le projet d'intérêt régional de Rougemont, tout comme le PRIR de Villepinte. Un lourd travail institutionnel a été effectué avec la rédaction des conventions PRIN de Gaston Roulaud, PRIN de Sevran, PRIR de Rougemont et la convention cadre du territoire de Paris Terres d'Envol. Elles devront être signées en 2021 avec l'ANRU et l'État. Le projet de rénovation du quartier du Parc de la Noue de Villepinte a bénéficié, quant à lui, d'un soutien exceptionnel grâce au dispositif « opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national » (Orcod-In). La convention partenariale a été finalisée en 2020 et le décret de promulgation de l'Orcod-In est attendu début 2021.

Charte territoriale d'insertion

Une charte territoriale d'insertion a été entérinée en 2020, et sera signée en 2021. Ce document est considéré comme une annexe de la convention cadre.

CONVENTION TERRITORIALE: LES AVANCÉES

Paris Terres d'Envol joue un rôle de garant dans la direction de chaque projet auprès des partenaires qui s'y engagent ainsi que des villes pour respecter, via une contractualisation avec l'ANRU, les objectifs fixés. Au-delà de l'animation des instances de décision et de concertation, la direction de projet engage la réalisation des études permettant la définition opérationnelle des projets, assure le suivi et l'actualisation de la programmation financière, coordonne l'action de l'ensemble des parties prenantes. La convention territoriale en cours d'élaboration avec l'ANRU devrait être signée en 2021. Elle rappelle les objectifs du territoire en matière d'habitat : diminuer la proportion des logements sociaux de 36 % à 30 % en augmentant notamment la production d'une offre privée neuve. Elle prévoit de concentrer une production diversifiée le long des axes structurants et des gares, en vue d'une requalification globale de ces axes, de développer progressivement des produits locatifs intermédiaires et d'accéder à la propriété sans oublier de traiter les copropriétés très dégradées.

AGIR EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

RENFORCER L'INTERVENTION AUPRÈS DES COPROPRIÉTÉS DÉGRADÉES

Paris Terres d'Envol s'est doté d'une équipe dédiée au pilotage de dispositifs publics d'amélioration de l'habitat. En 2020, 2 plans de sauvegarde, 3 élaborations de plans de sauvegarde, 2 opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH), 1 programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) et une veille des copropriétés (VOC) sont en cours ou ont démarré. Le quartier du Parc de la Noue à Villepinte a été inscrit dans le dispositif d'opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (Orcod-In), permettant des restructurations lourdes grâce à d'importants investissements financiers (réhabilitation énergétique, rachat pour les propriétaires les plus fragiles...). Par ailleurs, un fonds territorial d'aide aux travaux des copropriétés en difficulté a permis de bénéficier des financements d'autres partenaires, tels que l'Anah, et de tendre vers des restes à charge raisonnables pour les copropriétaires. En octobre 2020, les copropriétés Marguerite et Chalands 1 à Sevran ont bénéficié d'une aide de 188 562 €. Enfin, le territoire s'est doté d'outils de lutte contre les marchands de sommeil : le permis de louer et le permis de diviser. De nouveaux outils territoriaux visant à redresser les copropriétés sont en cours d'étude notamment pour les villes n'ayant pas mis en œuvre de dispositifs d'amélioration de l'habitat.

EN 2020

3 511

COPROPRIÉTÉS, SOIT
25 % DES LOGEMENTS

376 000 €

D'AIDES ATTRIBUÉES VIA LE FONDS
D'AIDE AUX COPROPRIÉTÉS,
1,15 MILLION € DEPUIS
LA CRÉATION DU FONDS EN 2019.



Conférence intercommunale du logement de Paris Terres d'Envol.

La conférence intercommunale du logement

Coprésidée avec l'État et composée de trois collèges, elle a approuvé collégialement ses documents-cadre pour une politique territoriale de l'habitat et du logement visant à améliorer l'équilibre de mixité tout en veillant aux attributions. Il ressort de sa séance du 21 janvier 2021 que les efforts des partenaires doivent se poursuivre en vue d'un rééquilibrage, même si les marges de manœuvre restent faibles compte-tenu des caractéristiques sociales des demandeurs de logement et de celles d'un parc essentiellement situé en quartiers prioritaires. Concernant les opérations de relogement NPNRU, 49% des ménages des 654 démolitions validées ont été relogés. Ce rythme est à accroître au regard des 3 000 démolitions attendues à l'échelle du territoire. En février 2021 une plateforme collaborative devrait permettre de mutualiser les offres et les demandes de logement.

EN 2020

119

DOSSIERS ACCORDÉS
PAR L'ANAH

65 %

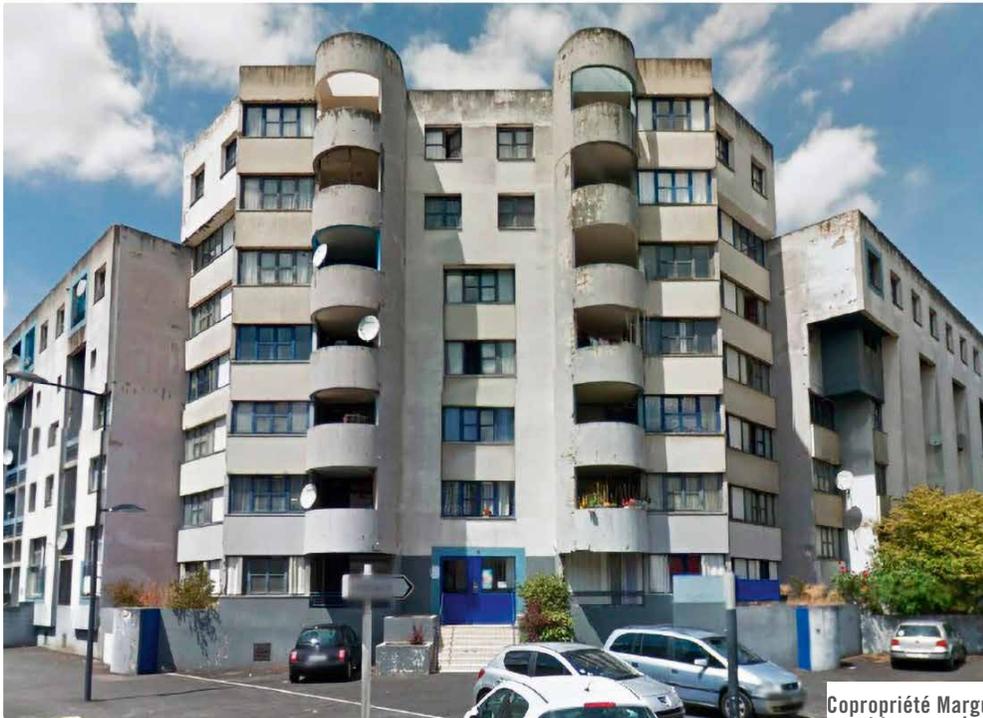
TAUX DE SUBVENTION
EN MOYENNE

2,3

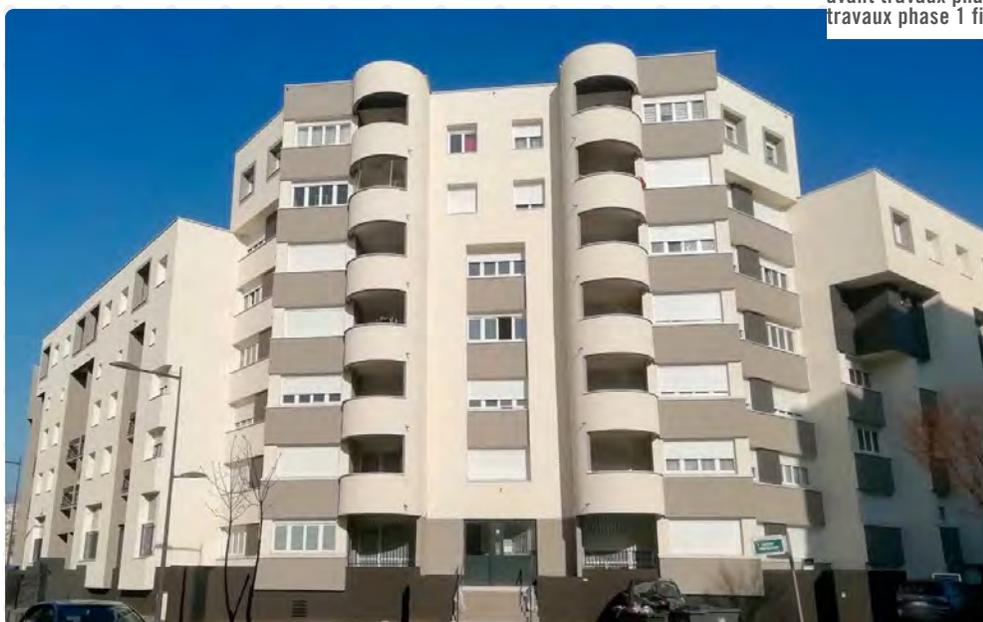
MILLIONS € DE TRAVAUX
PRÉVUS OU RÉALISÉS

POURUIVRE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU TISSU PAVILLONNAIRE

Un deuxième programme d'intérêt général contre la précarité énergétique a été lancé en 2019 sur trois ans en partenariat avec l'Anah, ciblant cette fois uniquement les maisons individuelles. Une campagne de communication a été menée fin 2020 et l'animation du dispositif s'est adaptée afin d'éviter une forte baisse du nombre de dossiers liés à la crise sanitaire. Malgré le contexte, les propriétaires ont maintenu leur intérêt pour la rénovation de leur habitat via ce dispositif. Il a été récompensé par l'association des maires d'Île-de-France comme lauréat du Trophée des Communes catégorie « Intercommunalité ». Ce prix valorise les actions ambitieuses d'aide à la rénovation thermique. Paris Terres d'Envol a poursuivi l'organisation via son agence locale de l'énergie (ALEPTE) de balades thermiques pour sensibiliser les habitants aux enjeux de rénovation thermique.



Copropriété Marguerite à Sevran avant travaux phase 1 et après travaux phase 1 fin 2020.



Veille et observation des copropriétés

S'appuyant sur des données statistiques et de terrain, l'observatoire des copropriétés aide, depuis 2018, les villes à identifier les copropriétés selon leur niveau de fragilité et leur besoin d'accompagnement. À chaque copropriété du territoire est affecté, en concertation avec les communes, un gradient de fragilité permettant de définir la nature des interventions publiques les plus adaptées (information et sensibilisation aux éco-gestes, orientation vers un dispositif opérationnel, formation du conseil syndical, travaux de rénovation énergétique...).

AGIR EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

POLITIQUE DE LA VILLE

PROGRAMMATION CONTRAT DE VILLE

Dans le prolongement des contrats de ville formalisés par la signature du protocole d'engagements réciproques renforcés (PERR) avec l'État, l'équipe politique de la ville a œuvré pour renforcer l'axe 1 de cette nouvelle programmation (développement économique, emploi, insertion). Cela a permis de rendre lisible les actions menées en faveur des quartiers politique de la ville, mais aussi de mettre en lumière leur complémentarité pour créer des dynamiques de parcours. Le partenariat avec le service développement économique du territoire a été renforcé notamment par des temps communs de pré-instruction des dossiers.

LA POLITIQUE DE LA VILLE EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

La situation de confinement s'est accompagnée de limitations de déplacement répétées et d'interdictions d'utiliser les équipements municipaux (gymnases, salles associatives, ...), ce qui a provoqué des bouleversements, des adaptations dans différents domaines. Les modes de communication avec les acteurs institutionnels et les porteurs de projet par des appels téléphoniques et réunions en visioconférence ont été les seuls moyens de maintenir le lien. L'accompagnement des acteurs associatifs a dû être renforcé pour identifier les problématiques administratives et/ou financières, mais aussi pour l'identification des reports et prolongations des projets. Des crédits exceptionnels ont donc été alloués durant cette période en réponse aux effets du confinement.



EN 2020

QUARTIERS D'ÉTÉ

53 ACTIONS FINANCÉES POUR 445 940 €

QUARTIERS SOLIDAIRES

38 ACTIONS FINANCÉES POUR 284 783 €

QUARTIERS D'AUTOMNE

20 ACTIONS FINANCÉES POUR 162 120 €

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

17 ASSOCIATIONS FINANCÉES POUR 233 472 €



Teach Mesnil : vacances apprenantes au Blanc-Mesnil.



Démarche de design thinking autour du PIA avec les jeunes du territoire.

POUR SUIVRE L'ACTION EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

TERRES D'ENVOI POUR LA JEUNESSE

Financé dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), le projet « Terres d'Envol pour la jeunesse » a pour ambition de structurer une politique de la jeunesse sur le territoire et de répondre aux problématiques rencontrées par ces derniers en termes d'accès à l'emploi, d'insertion sociale, de citoyenneté et de mobilité. Du fait de la crise sanitaire, il a été étendu au 30 juin 2022. Seul projet francilien lauréat, il rassemble 9 partenaires (associations et service de trois villes du territoire) et comprend 24 actions pour un coût global de 7,5 millions €. Malgré la crise sanitaire, les porteurs ont su poursuivre et adapter leurs actions tout au long de l'année. Ils ont réussi à diversifier et accroître le nombre de bénéficiaires des différentes

actions, (en touchant des publics différents (féminin, par exemple) ou des jeunes préalablement sceptiques face à ce type de dispositifs. Enfin, le travail participatif s'est poursuivi avec

le lancement d'une démarche de design thinking comme source de création et d'innovation à l'échelle du territoire. Soutenue par l'ANRU, son but était d'élargir la portée des actions à l'ensemble des jeunes du territoire, de renforcer la collaboration entre les porteurs de projet et d'associer plus étroitement les jeunes à la gouvernance du programme.

BOURSE AU PERMIS, UN PREMIER PAS VERS L'EMPLOI

Ce dispositif, élargi aux 8 communes de Paris Terres d'Envol, permet à des jeunes entre 18 et 30 ans d'obtenir une aide financière de 1 000 € pour financer leur permis de conduire. Avec un objectif de 300 bourses octroyées par an, ce sont 1 500 jeunes qui pourront en bénéficier jusqu'en fin 2021. Fin 2020,

BOURSE
AU PERMIS

885 000 €

DE FINANCEMENT DE
PARIS TERRES D'ENVOI,
SUR 1,7 MILLION €

53% des bénéficiaires avaient obtenu le code et 36% le permis. L'aide financière est attribuée en contrepartie d'activités citoyennes, soit la réalisation de 70h de bénévolat et la participation à une journée de sensibilisation. Le nombre total d'heures de bénévolat effectuées entre 2017 et 2020 est de 63 294 heures. Notons que 79% des jeunes jugent le dispositif comme étant le premier élément décisif pour retrouver un emploi.

JEUX DE PARIS 2024: FAIRE FACE AU DÉFI SANITAIRE

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont été revus aussi bien en termes de programmation que de phasage en raison du nouveau contexte sanitaire et économique. L'essentiel pour Paris Terres d'Envol a été de garder des compétitions olympiques et de ne pas sacrifier l'héritage territorial.



Le futur village des médias à Dugny.

Village des médias : un nouveau phasage

L'organisation des Jeux de 2024 ayant été revue (programmation et phasage) la construction du Village des médias et des 1300 logements prévus à Dugny s'effectuera en deux phases : plus de 700 logements seront livrés pour l'été 2024 afin de répondre aux besoins immédiats des journalistes et techniciens des médias accueillis pour les Jeux. En 2025, environ 600 nouveaux logements viendront compléter la première phase et laisser un héritage pérenne pour le territoire.

LE CLUSTER DES MÉDIAS SE CONCRÉTISE

Porté par la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques), le projet urbain du Cluster des médias est destiné à accueillir 25 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias et deux sites de compétitions (escalade et tir). Situé sur 70 hectares entre les villes de Dugny et du Bourget et La Courneuve, il a vocation à laisser des aménagements pérennes et durables : un nouveau quartier de 1300 logements à Dugny à horizon 2025, une annexe végétalisée de 13 ha au parc Georges Valbon et un nouveau pôle sportif et scolaire au Bourget, recréant

ainsi du lien entre les deux villes. En octobre 2020, le choix des promoteurs a été entériné pour la réalisation des lots immobiliers du nouveau quartier de Dugny. Les études de conception ont été menées et les demandes de permis de construire seront déposées en mars 2021.

TERRES D'ENVOI, TERRES DE JEUX

La ville du Bourget a été confirmée comme site d'accueil des épreuves olympiques d'escalade. Au-delà de ce site de compétition, le centre aquatique d'Aulnay-sous-Bois livré à l'été 2021 a été sélectionné pour être l'un des trois sites d'entraînements olympiques et paralympiques de la natation en Seine-

Saint-Denis. Paris 2024 a également sélectionné des sites proposés par les villes de l'EPT pour être labellisés centres de préparation aux jeux olympiques (CPJ) et ainsi accueillir des délégations sportives étrangères. Drancy, Le Blanc-Mesnil et Tremblay-en-France sont d'ores et déjà présents dans le catalogue CPJ de Paris 2024, ce qui sera une formidable opportunité pour créer des liens à l'international et participer au rayonnement du territoire.

Rassemblement de l'UNSS
lors de l'Intégrathlon en 2019.



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

En début d'année 2020, Paris Terres d'Envol a signé une convention de coopération pour le développement et la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics de la Solideo. Cette convention a pour objectif de définir les modalités de coopération entre l'EPT et la Solideo en vue d'atteindre les objectifs suivants : 10 % des heures travaillées à réserver à des personnes très éloignées de l'emploi mais aussi aux personnes en alternance ou aux résidents des quartiers prioritaires de la politique de la ville ; 25 % des marchés à rendre accessibles à des TPE/PME et structures de l'économie sociale et solidaire.

TOUS MOBILISÉS

Malgré le contexte sanitaire, la dynamique lancée en 2019 s'est poursuivie en 2020. Les Usepiades de Paris Terres d'Envol ont été reconduites pour une 2^e édition afin de fédérer autour des valeurs du sport et de l'olympisme. Mené en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré de la Seine-Saint-Denis (USEP 93), elles ont permis aux enfants de découvrir des disciplines olympiques et de

resserrer les liens entre clubs sportifs et les écoles labélisées « Génération 2024 » du territoire. L'Intégrathlon n'a en revanche pu être organisé en raison des restrictions sanitaires. Cependant des vidéos en soutien aux personnes isolées et en situation de handicap ont néanmoins été réalisées et partagées sur les réseaux sociaux, rappelant l'importance d'exercer une activité sportive ou culturelle. L'ensemble des acteurs ont été remobilisés pour préparer l'édition 2021 qui s'est tenue au mois de juin.

RENFORCER L'OFFRE DE TRANSPORTS

Malgré la crise sanitaire, les travaux d'aménagement des lignes 16 et 17 du métro du Grand Paris Express se sont poursuivis donnant lieu à de nombreux chantiers sur le territoire. Plusieurs études de pôles visant à organiser l'intermodalité au niveau des futures gares ont été menées en vue d'un schéma de référence en 2021. En outre, l'étude de la création d'un transport en commun, en site propre entre Aulnay-sous-Bois et Tremblay-en-France, a été approfondie tandis que certaines lignes de bus ont été renforcées et restructurées en lien avec la prolongation du T4.



Baptême du tunnelier Houda de la ligne 16 en novembre 2020 à Aulnay-sous-Bois.

LANCER LE PLAN LOCAL DE MOBILITÉ

Initiée en 2017, la démarche d'élaboration d'un plan local de mobilité a donné lieu à un diagnostic concerté en 2018 et un plan d'actions s'articulant autour de 6 orientations stratégiques a été établi en 2019. Ce programme d'action s'étalant sur 5 ans, s'appuie sur les actions menées par l'ensemble des acteurs territoriaux afin de garantir la cohérence de leurs interventions en matière de mobilité. En cours de finalisation, un projet de plan d'actions devrait être soumis à l'avis du public en 2021 pour être définitivement approuvé.

ANTICIPER L'INTERMODALITÉ DES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

Les chantiers engagés en 2018 et nécessaires à la réalisation de la ligne 16 et 17 se sont poursuivis en 2020 notamment sur les communes du Bourget, du Blanc-Mesnil, d'Aulnay-sous-Bois et Sevran. Sur le secteur du triangle de Gonesse, les travaux préparatoires pour l'aménagement de la section aérienne de la ligne 17 qui avaient été lancés en 2019 ont été suspendus en attendant une décision de justice autorisant leur reprise. En lien avec l'aménagement du futur métro, Paris Terres d'Envol participe activement aux études d'aménagement des pôles d'échanges afin d'organiser le rabattement et l'intermodalité au



Nouveau logo du pôle d'échanges»

niveau des futures gares. À ce titre, sept études de pôle sont en cours sur le territoire, dont une (la gare du Parc des Expositions) est pilotée par le territoire. Les premières études opérationnelles devraient être enclenchées dès 2021.

FAIRE ÉVOLUER LE RÉSEAU DE TRANSPORT

À la fin du printemps 2020, de nombreuses lignes de bus desservant le T4 ont été renforcées ou restructurées afin de s'adapter à la nouvelle branche mise en service. Paris Terres d'Envol contribue financièrement à hauteur de 1,2 millions € au fonctionnement des réseaux de bus sur le territoire (Réseau Paris Terres d'Envol, Réseau Filéo, ligne 619). L'année 2020 a permis de poursuivre les études d'opportunité de la création d'un transport en commun en site propre entre Aulnay-sous-Bois et Tremblay-en-France. Des premiers





Pôle d'échanges du Vert-Galant, à cheval entre Villepinte et Tremblay-en-France.

4,8

MILLIONS, C'EST LE NOMBRE D'USAGERS SUR LE RÉSEAU PARIS TERRES D'ENVOL EN 2020.



principes d'insertion et d'aménagement de la future infrastructure de transport ont pu être identifiés et affinés avec l'ensemble des parties prenantes (communes, départements, opérateurs de transport) et seront présentés en 2021 à l'occasion de l'organisation d'une phase de concertation publique.

DÉVELOPPEMENT ET MISE EN ŒUVRE DES SERVICES DE MOBILITÉS

Paris Terres d'Envol organise un service de location de vélo situé en gare du Vert-Galant à Villepinte et plusieurs événements visant à promouvoir l'utilisation du vélo (ateliers de réparation, sensibilisation à la sécurité routière à vélo...) ont été organisés au sein du pôle d'échanges en dépit de la crise sanitaire. Le service de location de vélo a également été mis gratuitement à disposition du personnel soignant travaillant sur le territoire durant le premier confinement. En 2020, un nouveau gestionnaire du pôle d'échanges multimodal du Vert Galant a été désigné. Ce dernier a développé de nouveaux services tels qu'un écran d'information voyageur dynamique et une alerte SMS permettant d'informer les voyageurs en cas de difficultés sur les lignes de transport desservant le pôle.



EN 2020

31 247

USAGERS SUR LE RÉSEAU DE BUS FILÉO

273

LOCATIONS DE VÉLO SUR LE PÔLE D'ÉCHANGES VERT-GALANT.



S'ENGAGER DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En 2020, Paris Terres d'Envol a réalisé pour la première fois un rapport sur la situation en matière de développement durable portant sur le fonctionnement interne ainsi que l'ensemble de ses politiques publiques. En passant au crible l'ensemble de ses actions, l'objectif est d'implémenter la culture du développement durable et la notion de protection de l'environnement.

UN PLAN CLIMAT POUR LE TERRITOIRE

Lancé en 2018, le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) a été rythmé en 2020 par les réponses aux avis des personnes publiques (Métropole du Grand Paris et Autorité environnementale) et la mise à disposition du projet auprès du public par voie électronique en juin et juillet 2020. Au-delà des étapes administratives, les 21 fiches actions programmées dans le cadre du plan d'actions ont démarré ou ont déjà été déployées : réalisation d'itinéraires cyclables expérimentaux, candidature acceptée pour la mise à disposition des toitures de 85 bâtiments territoriaux et communaux pour l'installation de panneaux solaires, poursuite du programme de rénovation énergétique, réflexion sur le déploiement d'infrastructures de recharge à destination des véhicules électriques, subventionnement de 4 porteurs de projets (gaspillage alimentaire, jardinage durable, dons alimentaires et famille « zéro déchets »), études sur le développement d'une agriculture urbaine à la lisière de la zone d'activité AeroliansParis ou enore pour une base de données géo-localisée de la biodiversité. Le plan climat sera définitivement adopté le 12 avril 2021.

SCHÉMA DIRECTEUR DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Afin de réduire la consommation des énergies fossiles, Paris Terres d'Envol mise sur le développement des réseaux de chaleur. Le but est d'atteindre

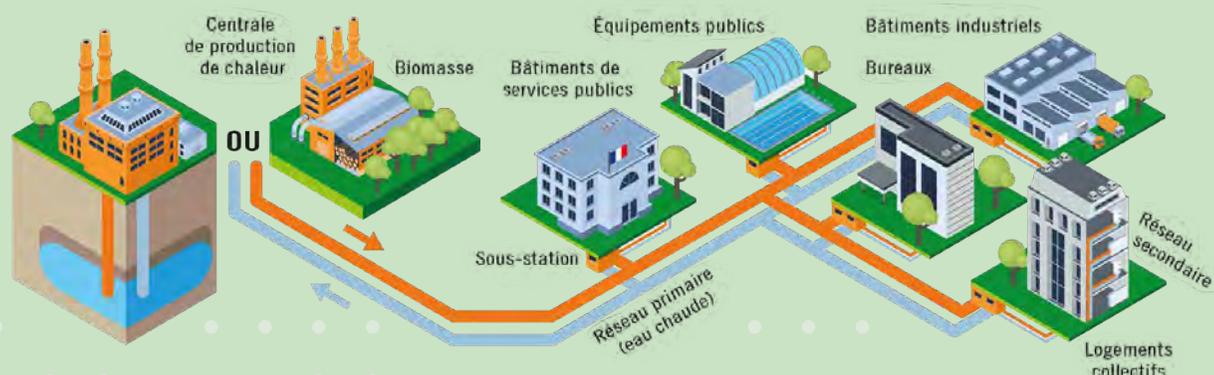
Cours de yoga au parc
de la Doucette à Drancy.



94% d'alimentation en énergie renouvelable ou de récupération des réseaux de chaleur en 2050. Pour ce faire, l'EPT a décidé de se doter d'un schéma directeur des réseaux de chaleur à l'échelle territoriale, qui tienne compte

des 7 réseaux publics existants ainsi que des projets en cours de construction ou des projets de nouveaux réseaux de chaleur. Objectifs : conforter la part majoritaire des énergies renouvelables et de récupération dans les mix

RÉSEAUX DE CHALEUR À PARIS TERRES D'ENVOI



5

COMMUNNES ONT TRANSFÉRÉ LEUR COMPÉTENCE À PARIS TERRES D'ENVOI

24 km

DE RÉSEAUX

13 130

ÉQUIVALENTS LOGEMENTS RACCORDÉS

8 759

ÉQUIVALENTS VOITURES EN MOINS (2019)

énergétiques des réseaux; renforcer la compétitivité du service public et étendre son périmètre; assurer un haut niveau de performances techniques, économiques, environnementales et contractuelles. L'étude a démarré en juin 2020 et se terminera fin 2021.

UN RÉSEAU DE CHALEUR À DUGNY-LE BOURGET

En 2019-2020, une étude de faisabilité a été menée pour créer un réseau de chaleur à Dugny et au Bourget. Elle conclut au lancement d'un tel projet sur les deux villes. Le futur Village des médias constituera la première brique de ce réseau élargi ensuite à toute la ville de Dugny, au Bourget et à l'Aéroport Paris-Le Bourget. Ce réseau sera d'abord alimenté durant les Jeux de Paris 2024 par une chaufferie provisoire au biogaz, puis par une géothermie profonde avec un minimum de 70% d'énergie renouvelable. Pour ce faire, la ville de Dugny a transféré la compétence « construction, aménagement et gestion des réseaux de chaleur et de froid » au territoire qui l'a accepté en décembre 2020. La ville du Bourget aura transféré sa compétence en mars 2021.

VALLON DU SAUSSET : PROJET HYDRAULIQUE ET PAYSAGER

Depuis 2015, Paris Terres d'Envoi mène, en co-maîtrise d'ouvrage avec la Métropole du Grand Paris et Grand Paris Aménagement, une opération d'aménagement hydraulique, paysager et écologique autour du dernier ru à ciel ouvert de Seine-Saint-Denis, sur une superficie de 45 hectares. Le projet du Vallon du Sausset prévoit la création d'un important dispositif

de gestion hydraulique, constituant un ensemble paysager qui mettra en valeur les grands espaces ouverts caractéristiques de la plaine agricole nord-parisienne. En 2020, les travaux de terrassement du bassin de rétention des eaux pluviales au sud du Vallon ont démarré après une période de fouilles archéologiques de plusieurs mois. Celles-ci ont mis au jour un village et une nécropole mérovingienne de plus de 1000 sépultures.

Fouilles archéologiques sur le site du Vallon du Sausset à Tremblay-en-France.



ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES DE PROXIMITÉ

La réorganisation du travail a permis d'assurer les missions de service public les plus sensibles : la collecte des déchets tels que les ordures ménagères, les objets encombrants ou le verre ainsi que la distribution en eau potable et l'assainissement. Le télétravail a été mis en place en un temps très court et certains services ont pu être déployés en ligne ou de façon adaptée. Néanmoins, la fermeture temporaire de certains services et l'arrêt de certaines collectes (biodéchets, DEEE, textile) a eu un impact environnemental et financier.

EN 2020

PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT

513 kg

PRODUCTION
ANNUELLE DE
DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS PAR
HABITANT

-1,2%

PAR RAPPORT À 2019



LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS

Le fonctionnement du service de collecte a été impacté par le premier confinement avec la fermeture du centre de tri de Sevran pendant un mois et demi, celui du Blanc-Mesnil pendant quinze jours ainsi que du centre de compostage de Compans sur deux mois. Concrètement, cela s'est traduit par la fermeture des cinq déchèteries du territoire pendant deux mois. On enregistre ainsi, entre

2019 et 2020, une baisse annuelle de 6 kg de déchets produits par habitant qui s'explique par une forte baisse des déchets apportés en déchèterie (-36%). À l'inverse, le poids des ordures ménagères (+4%) et des objets encombrants progresse en raison du confinement.

DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE	TONNES
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	111 806
EMBALLAGES MÉNAGERS	12 311
VERRE	3 526
BIODÉCHETS	108
DÉCHETS VERTS	5 159
ENCOMBRANTS	8 545
TOTAL DMA (hors déchets de déchèteries et des communes)	141 455
TOTAL DES DÉCHETS COLLECTÉS (DMA et déchèteries)	176 258

PAR RAPPORT
À 2019

QUANTITÉ DE DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE

+4%

PRODUCTION ANNUELLE
DE DÉCHETS MÉNAGERS
ET ASSIMILÉS PAR HABITANT

-7,3%

TOTAL DES DÉCHETS
COLLECTÉS





Collecte des déchets ménagers à Aulnay-sous-Bois.

TERRES D'ENVOL J'ÉCOUTE!



0 800 10 23 13

Service & appel gratuits

CE QUE JETTE UN HABITANT DE PARIS TERRES D'ENVOL EN 2020

347 kg DÉCHETS DU QUOTIDIEN	129 kg DÉCHETS OCCASIONNELS EN DÉCHÈTERIE	37 kg DÉCHETS OCCASIONNELS HORS DÉCHÈTERIES
303 kg d'ordures résiduelles	70 kg tout venant	23 kg d'encombrants
33 kg emballages	35 kg gravats	14 kg de déchets verts
10 kg verre	7 kg déchets verts	
1 kg biodéchets	7 kg bois	
	5 kg meubles	
	5 kg autres	

LES DÉCHÈTERIES

Un nouveau règlement intérieur, applicable aux 5 déchèteries a permis d'harmoniser les horaires pour les particuliers et les professionnels et de séparer les deux flux pour un meilleur service rendu. Au total, ce sont 34 803 tonnes qui ont été collectées soit -36% par rapport à 2019. Une diminution liée à la fermeture des déchèteries pendant deux mois. Cela a permis néanmoins d'effectuer un tri d'une meilleure qualité.



LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

La collecte en porte à porte concerne les ordures ménagères résiduelles, les emballages recyclables, le verre et les déchets verts. Le nombre de bacs a considérablement augmenté ainsi que la fourniture de sacs en papier pour la

collecte des déchets végétaux qui passe à 56 100 lots de 25 sacs de 100 litres distribués (+15 560 par rapport à 2019). Ce qui s'explique par la mise en œuvre de ce service à Aulnay-sous-Bois. Au total, la collecte en porte à porte a représenté 702 047 km.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

Afin d'optimiser les coûts des prestations, la collecte en apport volontaire a été développée en zone d'habitat collectif où il existe une forte densité de population. Elle est assurée via des équipements enterrés ou aériens destinés aux ordures ménagères, emballages recyclables et verre. Pas moins de 50 nouveaux points d'apport volontaire ont été installés et 28 ont été remplacés pour 10 302 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2020 (+8% par rapport à 2019), 884 tonnes d'emballages (+7%), et 1 733 tonnes de verre (+1,1%).

• AGIR EN TEMPS • DE CRISE SANITAIRE

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

Paris Terres d'Envol organise des animations sur la prévention des déchets (compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction de la nocivité, le réemploi et la réparation). En raison des mesures de restrictions prises par l'État, tous les événements regroupant du public ont dû être annulés. Des animations à distance ont été néanmoins organisées, soit 74 animations permettant la sensibilisation directe d'environ 1475 personnes.

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Paris Terres d'Envol mène avec les villes une politique de promotion du compostage en formant et en équipant gratuitement les habitants en composteurs ou lombricomposteurs avec le soutien financier du SYCTOM. En 2020, le service s'est adapté au contexte sanitaire en mettant en place des formations de type webinaire et une distribution via un « Drive composteur ». En tout, 567 composteurs et 143 lombricomposteurs ont été distribués en 2020 et 125 animations réalisées pour former habitants et scolaires au compostage, au jardinage durable et les inciter à moins gaspiller.



Distribution de composteurs de jardin aux habitants du territoire à Villepinte.



*Certaines opérations
de travaux devront
être réalisées avant
2024 pour répondre à
l'objectif de baignade
dans la Seine lors
des Jeux olympiques*

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

En 2018, le Conseil de territoire a décidé de réaliser un schéma directeur d'assainissement territorial (SDAT). Il comprend quatre enjeux majeurs : limitation de la pollution du milieu récepteur par temps de pluie et par temps sec, pérennisation du patrimoine via le renouvellement des parties les plus critiques et une amélioration continue de la connaissance de son état et enfin lutte contre les débordements. Un plan d'actions a été décliné à l'échelle de chaque ville et devrait bénéficier des subventions de l'agence de l'eau. Adopté en 2021, il sera complété par la réalisation des zonages d'assainissement eaux usées et eaux pluviales et la mise en œuvre d'un règlement d'assainissement territorial. Les études réalisées ont quantifié 756 opérations de travaux à réaliser sur l'ensemble du territoire (eaux usées et pluviales confondues). Classées par ordre de priorité selon leur degré d'urgence

(P1, P2 et P3), certaines devront être réalisées avant 2024 pour répondre à l'objectif de baignade dans la Seine lors des Jeux olympiques et paralympiques, mais également à l'objectif du bon état écologique de la Morée en 2027 (respect de la directive cadre sur l'eau). Il s'agit d'abord d'actions de mise en conformité visant à supprimer les rejets d'eaux usées dans le milieu naturel par temps sec et à limiter le nombre de déversement d'eaux usées par temps de pluie. Puis, de travaux de réhabilitation des réseaux jugés de première urgence. À partir de cette étude globale,

un plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été réalisé en collaboration avec chaque ville. Ce programme de travaux ambitieux, d'un montant total de près de 151 millions € (93,7 en eaux usées et 57,1 en eaux pluviales) est, à ce jour, une addition des études menées par le SDAT et des besoins de coordination avec les travaux de voirie menés par les villes.

EN 2020

LES TRAVAUX

1 000 m

DE TRAVAUX DE GAINAGE (SANS TRANCHÉE)

3,5 km

DE TRAVAUX À CIEL OUVERT

ENTRETIEN

2 à 4

CAMPAGNES DE DÉRATISATION PAR VILLE

400 km

DE CANALISATION CURÉS

10 000

BOUCHES AVALOIRS CURÉES

POLLUTION

13 000

ÉQUIVALENT HABITANTS REJETANT DES EAUX USÉES

Canal de l'Ourcq entre Sevrans et Villepinte.

RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE CONFORMITÉ POUR L'ANNÉE 2020

	Conforme	Non conforme	Taux de non-conformité 2020	Enquêtes de conformité 2020
AULNAY-SOUS-BOIS	426	194	31.29%	620
DRANCY	222	4	1.77%	226
DUGNY	15	7	31.82%	22
LE BLANC-MESNIL	314		0.00%	314
LE BOURGET	16	10	38.46%	26
SEVRAN	191	168	46.80%	359
TREMBLAY-EN-FRANCE	310	135	30.34%	445
VILLEPINTE	232	25	9.73%	257
TOTAL	1726	543	23.93%	2269

ADAPTER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

FINANCES

En raison de la pandémie, une partie des finances ont été orientées, en 2020, vers le soutien aux habitants et aux entreprises du territoire. Une avance au fonds de Résilience de la région Ile-de-France a été versée pour venir en aide aux entreprises durant la crise sanitaire de 362 940 €. Les recettes de la cotisation foncière des entreprises (CFE) ont été de 82,7 millions €, en progression de 5,29%.

BUDGET PRINCIPAL 2020

Le budget primitif a été voté en février pour 215,9 millions € en dépenses et réalisé à 169,7 millions €, soit un taux de réalisation de 91%, dont 26,8 millions € ont été consacrés aux investissements et 1,5 millions € au remboursement du capital de la dette. Les excédents de fonctionnement vont permettre de porter des projets d'investissement en limitant le recours à l'emprunt en 2020.

BUDGETS ANNEXES EN 2020

Le budget assainissement a continué d'être présenté par ville dans l'attente du schéma directeur d'assainissement qui a été soumis au vote du Conseil de territoire en 2021. Ce budget porte uniquement sur les eaux usées et les dépenses réalisées sont portées principalement par l'utilisateur à travers la redevance figurant sur les factures d'eaux. Les prévisions budgétaires ont été de 40,7 M€ consommés à hauteur de 64,81% dont 3,5 M€ de remboursement de capital d'emprunts et 12,4 M€ de travaux d'investissement.

Le budget eau potable du Blanc-Mesnil est géré par une société en délégation de service public pour suivre la maintenance de la structure technique et l'établissement des factures à l'utilisateur. Le budget prévisionnel a été de 5,3 M€, Le remboursement du capital de la dette a été de 0,1 millions € et les investissements ont été de 218 000€ en 2020.



Le budget annexe réseaux de chaleur a eu un budget prévisionnel de 9,1 millions € pour 4,7 millions € consommés dont 0,4 millions € d'investissement et 0,9 de remboursement de dette.

LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

En 2020, 2 CLECT se sont tenues pour ajuster les FCCT socle selon l'application du coefficient correspondant à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) du mois de novembre de l'année N par rapport au mois de novembre N-1, et l'ajustement des FCCT compétences. La CLECT a analysé les points récurrents des eaux pluviales et de la nouvelle compétence aménagement liés à des réponses gouvernementales sur l'instauration d'un FCCT d'investissement.

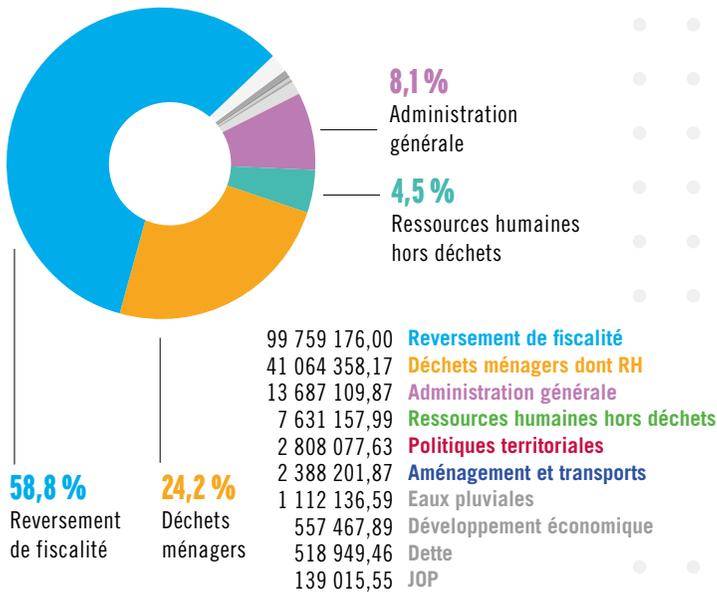
Fiscalité

Les recettes de la cotisation foncière des entreprises (CFE) ont évolué entre 2019 et 2020 de + 5,29 % encaissées sans modification de taux. Les rôles supplémentaires ont été de 1,35 millions €, la contribution à la Métropole s'est maintenue à 94,9 millions €. L'instauration de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) implique de fixer des zones pour chacun des territoires à savoir : Aulnay-sous-Bois, zone 1 ; Le Blanc-Mesnil, zone 2 ; Le Bourget-Drancy- Dugny, zone 3 ; Sevran - Tremblay-en-France - Villepinte, zone 4.



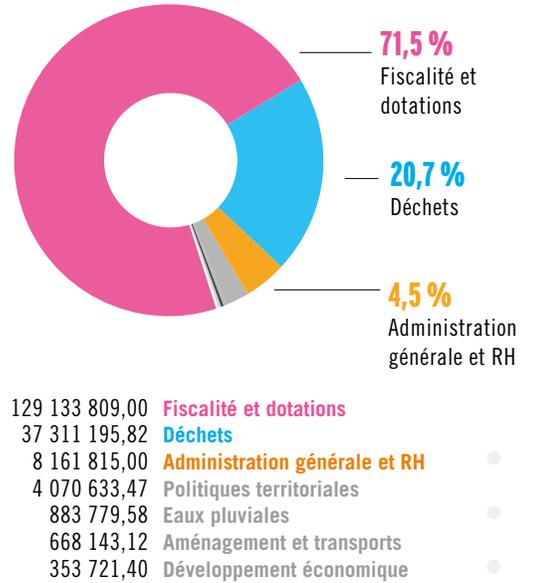
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

169,7 millions €



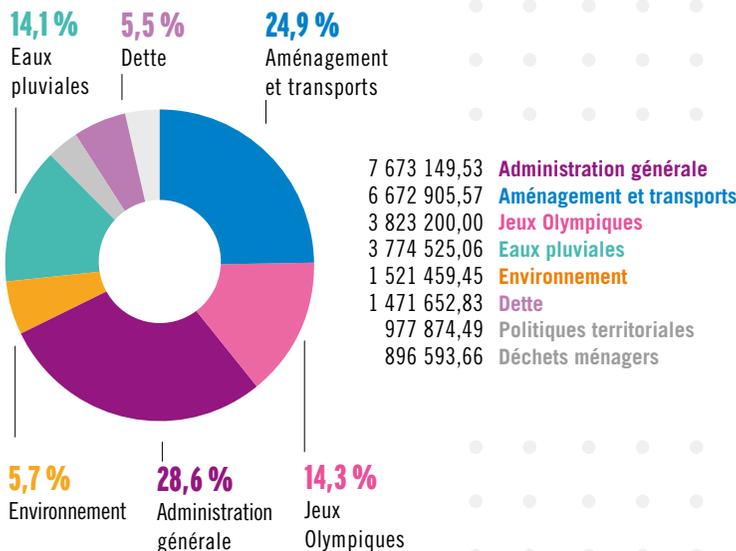
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

180,6 millions €



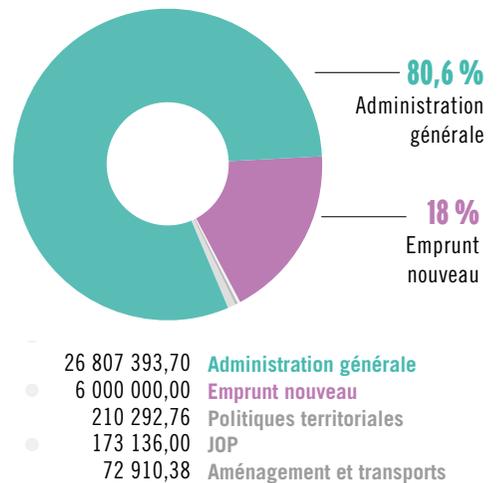
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

26,8 millions €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

33,3 millions €



AGIR EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

RESSOURCES HUMAINES

S'ADAPTER AU CONTEXTE SANITAIRE

La crise sanitaire du Covid-19 a nécessité une réorganisation des services avec la mise en place d'un protocole sanitaire pour préserver la santé du personnel tout en garantissant la continuité du service public. Le télétravail a été mis en place auprès des agents et une autorisation spéciale d'absence a été octroyée à ceux dans l'impossibilité de remplir leurs missions en télétravail. Les services techniques ont continué d'assurer leur activité auprès des usagers (assainissement, déchèterie, la collecte des déchets...). Après la première vague, le télétravail a été officiellement institué par un vote au Conseil de territoire du 5 octobre 2020.

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES

En décembre 2020, le Conseil de territoire a approuvé la mise en place du forfait mobilités durables afin d'encourager le recours à des modes de transports alternatifs et durables. Ainsi, les agents pourront bénéficier d'un forfait de 200 € par an pour utiliser

EN 2020

197

DEMANDES DE FORMATION

72,5

JOURS DE FORMATION RÉALISÉS



145

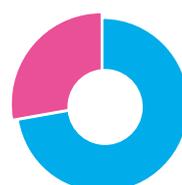
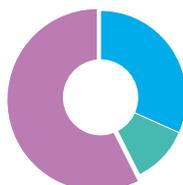
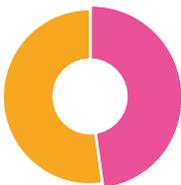
AGENTS

46 Cat. A
16 Cat. B
83 Cat. C

105
Titulaires

40
Contractuels

48 %
FEMMES
52 %
HOMMES



	TOTAL	CAT. A	CAT. B	CAT. C
FEMMES	48 %	30	9	31
HOMMES	52 %	16	7	52
TOTAL		CAT. A	CAT. B	CAT. C
Titulaires	105	18	12	75
Contractuels	44	28	4	8



SYSTÈMES D'INFORMATION



DIGITALISATION DES PROCESS

Afin de rendre possible le télétravail, la direction des systèmes d'information a doté les agents de 27 machines (PC, portables, tablettes). Par ailleurs, plusieurs outils ont été implémentés afin de digitaliser les process. Une étude et un déménagement technique du centre d'appel « Terres d'Envol J'écoute! » au domicile des opératrices ont été réalisés lors des différents confinements. Les téléconférences ont été facilitées avec deux logiciels de visio (Blue Jean et Teams), la prise en main à distance (Team Viewer) ainsi que la mise à disposition d'une salle de visioconférence au siège. Par ailleurs, une solution de vote électronique (Quizz Box) a été implémentée pour raccourcir la durée des Conseils territoriaux et l'informatisation de la bourse aux locaux s'est poursuivie en lien avec la direction du développement économique.

PROJETS TRANSVERSAUX ET LOGICIELS MÉTIERS

Un centre d'appels de trois agents a été créé au siège pour réceptionner et gérer les appels au numéro vert. Mise à plat des process métier de la direction eau/assainissement

pour les intégrer dans le logiciel Gesbac. Intégration de la totalité des demandes aux services techniques dans l'outil de gestion de relation-client (GRC) du call center.

ÉTUDES LANCÉES

Création d'un réseau privé unifié en fibre optique entre les 3 principaux sites de l'EPT. Reprise en main de la gestion administrative de la DSI (inventaire matériel, stock, plans, AD, suivi télécom, ...). Mise en œuvre d'outils centraux de rationalisation des activités et des coûts (logiciel courrier, badges copieurs). Poursuite de l'équipement matériel et logiciel des utilisateurs lié aux confinements.

le vélo ou le covoiturage. Ce forfait est exclusif de toute autre prise en charge des frais de déplacement domicile-travail, mais étend l'accompagnement financier des déplacements entre le domicile et le travail à de nouveaux bénéficiaires, en particulier les agents résidant en zone rurale ou périurbaine et qui n'ont pas accès aux transports en commun. Il n'est pas applicable aux agents logés, utilisant un véhicule de service ou un transport collectif gratuit entre le domicile et le lieu de travail.

RAPPORT ANNUEL SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En application de la loi, ce rapport fait état de la politique de ressources humaines en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Notamment en matière de recrutement, formation, conditions de travail, rémunération... Le rapport comporte un bilan des actions menées et décrit les orientations pluriannuelles. Paris Terres d'Envol a mis en place une politique de ressources humaines visant à une égalité entre les femmes et les hommes, du recrutement à la promotion professionnelle. La parité est respectée dans ses effectifs totaux (70 femmes pour 75 hommes), ainsi que chez les personnels non titulaires (21 femmes pour 19 hommes).

MARCHÉS PUBLICS

En 2020, 71 marchés publics ont été conclus. 23 ont fait l'objet d'une procédure formalisée ayant abouti à la tenue de 4 commissions d'appel d'offres (CAO) pour l'attribution desdits marchés.



MAINTENANCE ET ASSISTANCE

1 480

DEMANDES UTILISATEURS

17 %

LIÉES À DES PANNES

PARC INFORMATIQUE

160

ORDINATEURS

20

LOGICIELS MÉTIERS

9

SERVEURS

PARC TÉLÉCOM

3

LIAISONS EN FIBRE OPTIQUE

122

LIGNES FIXES

102

LIGNES PORTABLES

3

REDYNAMISER LE TERRITOIRE



CHALET SIAE



53^e salon international de l'aéronautique et de l'espace au parc des expositions Paris Le Bourget.



LES GRANDS PROJETS D'AVENIR



180 ha
de quartiers
aménagés

AULNAY-SOUS-BOIS VAL FRANCILIA

Opération d'aménagement majeure sur l'ancien site PSA conjuguant activités logistiques, un centre d'exploitation du Grand Paris Express, un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) et un campus de formation. Situé sur un site de 180 ha, le projet verra le jour en 2024.



JOP
2024
1 site de
compétition

DUGNY ET LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Le site accueillera 25 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias transformé en nouveau quartier de ville ainsi qu'un site de compétition en 2024 (escalade sportive). Ce développement urbain unique devra incarner la cité-jardin du XXI^e siècle.

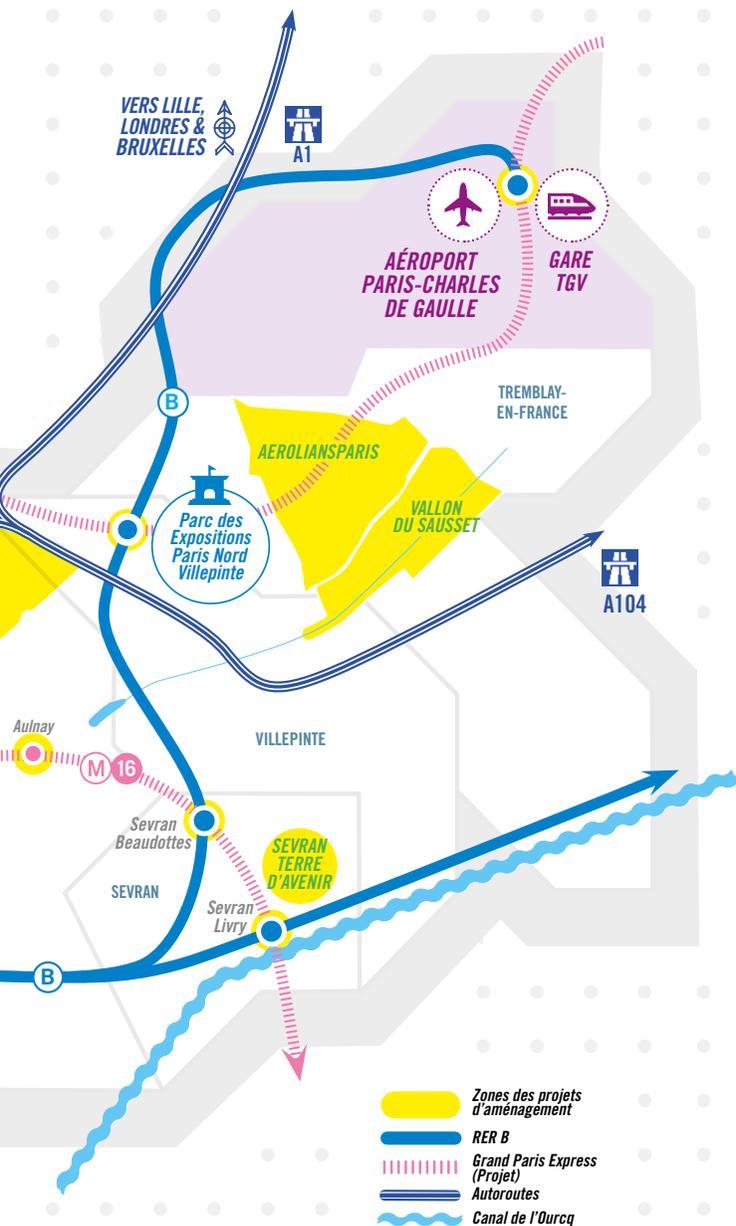


PARIS
À 15 MN
EN RER B

DRANCY ESPACE CULTUREL DU BAILLET

Équipement culturel d'envergure intégré au futur quartier du Baillet, il remplacera une ancienne friche SNCF. Prévu pour 2024, il se compose d'un théâtre de 750 places, de trois salles de cinéma et d'une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.





TREMBLAY-EN-FRANCE

AEROLIANS PARIS - LE COLISÉE GRAND PARIS

Parc d'affaires international, à la fois innovant et durable, développant une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME. En son sein, Le Colisée Grand Paris, une arène sport et spectacle d'une capacité de 9000 spectateurs devrait faire rayonner le territoire dès 2024.



200 ha de terrains aménagés

VILLEPINTE

VALLON DU SAUSSET

Projet d'aménagement hydraulique et paysager visant à préserver le vallon du Sausset à horizon 2025. Il comprend la renaturation des berges du ru du Sausset et la prévention des risques naturels grâce à deux bassins de rétention paysagers et à un barrage pour la rétention des pluies.



45 ha

120 ha



SEVRAN

SEVRAN TERRE D'AVENIR

Projet alliant renouvellement urbain, avec la création d'un quartier intégré à la ville, et des développements innovants tels que Cycle Terre ou Terre d'Eau et de Culture, un lieu sport nature-loisirs pour 2024.

GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

9 nouvelles gares

Pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro du Grand Paris connecteront, à horizon 2030, les 8 villes du territoire à la métropole.



PLANIFIER L'INVESTISSEMENT

Paris Terres d'Envol a initié la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement. Cet outil de pilotage financier dresse la liste de l'ensemble des projets programmés sur les différentes villes et des financements qui leurs sont attribués chaque année sur 10 ans. S'appuyant sur un diagnostic des recettes et des dépenses, il offre une analyse rétrospective des dépenses et une projection sur la longue durée. Il permet ainsi, dans un souci de bonne gestion, de ne pas s'engager dans des actions qui ne seraient pas supportables financièrement. Régulièrement, il sera actualisé et ajusté selon les évolutions de l'environnement économique, technique et juridique.

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

	OPÉRATIONS NPNRU	DUGNY CLUSTER DES MÉDIAS	LE BOURGET CLUSTER DES MÉDIAS	LE COLISÉE GRAND PARIS	ESPACE CULTUREL DU BAILLET	VALLON DU SAUSSET	PÔLES GARES DU GRAND PARIS EXPRESS	
2020 3 ^e trim.			- Instruction PC écoles du Bourget		- Lancement consultation	- Fouilles archéologiques bassin sud - Démarrage terrassement - Dépôt demande d'autorisation DLE	- Etude de pôle - Élaboration des schémas de référence des pôles des gares des lignes 16 et 17 du GPE.	
2020 4 ^e trim.		- Signature PV - Lancement AO espaces publics	- Dépôt PC équipements sportifs - Viabilisation			- Terrassement bassin sud		
2021 1 ^{er} trim.	- Concession d'aménagement sur certains secteurs NPNRU	- Viabilisation	- Instruction PC équipements sportifs - Lancement AO - Espaces Publics				- Lancement étude de pôle du Bourget RER	
2021 2 ^e trim.		- Dépôt PC	- Début travaux - Viabilisation	- Choix concepteur réalisateur	- Choix maître d'œuvre	<i>sud</i> - Travaux éventuels terrassement bassin sud	- Élaboration d'un DOCP	
2021 3 ^e trim.		- Délivrance des PC - Viabilisation	- Construction équipements sportifs et espaces publics		- Dépôt PC	- Consultation publique et choix constructeur	- Diagnostics archéologiques	- Reprise étude de pôle de la gare Drancy-Bobigny
2021 4 ^e trim.							Travaux paysagers bassin sud - Diagnostics archéologiques	- Élaboration d'un schéma de référence
2022 1 ^{er} trim.		- Construction lots privés - Viabilisation		- Délivrance PC		- Travaux paysagers bassin sud		
2022 2 ^e trim.				- Démarrage travaux		- Fouilles archéologiques		
2022 3 ^e trim.							- Lancement des premiers travaux d'aménagement des pôles de la ligne 16 dont la gare est mise en service en 2026.	
2022 4 ^e trim.						- Livraison du bassin sud	- Fin étude MOE des pôles des gares de la ligne 17	
2023 1 ^{er} sem.		- Livraison lots privés et espaces publics Phase 1	- Livraison équipements sportifs et espaces publics			- Fin des fouilles archéologiques - Démarrage travaux de terrassement du bassin nord et barrage	- Validation du schéma de principe et du dossier d'enquête publique de la gare du Bourget RER	
2023 2 nd sem.								
2024					Livraison			

PC : permis de construire - PV : procès verbal



ILS TÉMOIGNENT

EMILIE BODSON,
Aero Design (Le Bourget)

Au printemps 2020, le strict confinement, avec la fermeture de nombreux commerces et l'arrêt de travail de milliers d'entreprises, a mis en difficulté des TPE et des PME. C'est le cas d'Émilie Bodson, à la tête de l'entreprise Aero Design au Bourget. Fermée pendant plus d'un mois son activité d'aménagement et de décoration intérieure d'avion a été totalement arrêtée. Lors du second confinement, l'activité a pu être maintenue. Un dispositif sanitaire strict ayant été mis en place. « En volume, il y a une petite baisse d'activité. Mais de nouveaux contrats vont arriver. Malgré tout nous utilisons ponctuellement le chômage partiel en fonction de nos besoins et des métiers demandés »

explique la gérante Emilie Bodson. L'entreprise de huit salariés a obtenu un prêt résilience de 80 000 € avec le soutien de Paris Terres d'Envol. « Nous avons besoin d'un prêt car nous manquons de souplesse dans la trésorerie. Il fallait continuer à payer les charges, les salaires, et l'Urssaf notamment. Aujourd'hui je suis presque à jour. Mais comme notre activité dépend de l'aéronautique, et qu'elle est déjà fluctuante en temps normal avec une forte concurrence d'autres pays, notamment d'Europe de l'Est, on ne sait pas quand on reviendra au niveau de commande précédant la crise » ajoute Emilie Bodson..



JESSIE CHANSAMONE,
Namsaa (Villepinte)



Portée par le désir d'entreprendre, Jessie Chansamone a lancé son entreprise fin 2019. Elle vend des infusions, sur sa boutique en ligne Namsaa. « Le premier confinement a entraîné une nette diminution des ventes, une chute presque brutale, dit-elle. Des partenariats avec des professionnels ont été reportés ou annulés. Autant vous dire que les objectifs que je m'étais fixée fin 2019 n'ont pas été atteints ! ». À la sortie de son école de commerce, elle avait pourtant passé près d'un an à travailler sur le projet avant de le concrétiser. « Après

le déconfinement, les ventes sont un peu reparties à la hausse mais je sens qu'il y a eu un changement d'attitude des consommateurs. Nous ne sommes pas revenus au niveau d'avant la pandémie » décrit Jessie Chansamone. Quant aux professionnels, c'est encore en attente. « Ils me disent "on verra en 2021" ». L'entrepreneure a obtenu un prêt résilience de 10 000 € avec le concours des services de Paris Terres d'Envol. « Cela me permet de combler la chute des ventes » précise-t-elle. En attendant, elle continue de faire les mélanges d'infusions avec un atelier extérieur, et de reconditionner et d'envoyer les commandes depuis son propre atelier.

ILS TÉMOIGNENT

LA RESSOURCERIE 2MAINS (Aulnay-sous-Bois)

Prestataire de Paris Terres d'Envol, la Ressourcerie 2mains collecte les objets et les textiles pour leur donner une deuxième vie dans le cadre d'un marché d'insertion. Ils sont 30 salariés en insertion, encadrés par six autres salariés. Une quinzaine de bénévoles aident au fonctionnement de la structure qui fêtera ses 10 ans en 2021. « Nous collectons gratuitement les objets, les meubles, chez les particuliers des huit communes du territoire. Il suffit pour cela de nous appeler pour convenir d'un rendez-vous. Les particuliers peuvent aussi apporter des objets à notre dépôt » décrit Véronique Pierron, cheffe de projet sensibilisation à la ressourcerie. Après avoir été triés, nettoyés et valorisés, les objets sont revendus à prix solidaire dans les deux boutiques de l'association. « Nous avons beaucoup de vêtements, des meubles, de la vaisselle, des livres, des objets de déco... Il y a des habitués, des clients qu'on voit toutes les semaines, des brocanteurs qui viennent faire de bonnes affaires et qui savent qu'on a

de petits trésors à vendre chaque semaine » détaille-t-elle. Les prix, solidaires, vont de 50 centimes pour la vaisselle ou la déco à une centaine d'euros pour de très beaux meubles. En 2020, environ 199 tonnes d'objets sont passés entre les mains de la ressourcerie dans le but d'être réemployés, soit une diminution de 116 tonnes par rapport à 2019. Un écart dû, en partie, à la crise sanitaire qui a contraint la structure à fermer ses portes pendant le confinement. Les objets non ré-employables ont été orientés vers les filières de recyclage adaptées. Seulement 11% des tonnages triés n'ont pas pu être valorisés et ont été éliminés, une augmentation de six points entre 2018 et 2020.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SALVATORE, propriétaire d'une maison au Blanc- Mesnil

« J'ai trouvé un prospectus de Paris Terres d'Envol dans ma boîte aux lettres, j'ai téléphoné et suis allé en mairie pour un rendez-vous. On a monté le dossier puis un technicien est venu chez moi faire un diagnostic. J'ai décidé de faire changer les six fenêtres de ma maison, qui date de 1977. J'avais beaucoup de perte de chaleur en raison de



la vétusté des fenêtres. Sur les 13 000 euros de travaux, j'ai reçu 10 000 euros de subvention de la part de l'Anah et Paris Terres d'Envol et j'ai contribué personnellement à hauteur de 3 000 euros. Je suis retraité, avec des moyens financiers modestes, et je n'aurais pas pu faire ces travaux sans cette aide. Désormais, avec le triple vitrage partout, on n'entend plus un bruit et il n'y a plus de courants d'air. Je règle le chauffage à 20 degrés seulement et la chaudière n'a parfois même pas besoin de se mettre en route ! ».



Directeurs de la publication :

Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, Jacques Verbrugge, Directeur général des services.

Rédaction et suivi de production :

direction de la communication.

Conception graphique : Lagraphinerie.fr.

Crédits photos : © Philippe Stroppa / Studio Pons pour Groupe ADP (p.2)

© Mairie Aulnay-sous-Bois / J.Tomas (p.3) © Drone up (p.4-5, p.22)

© Fabrice Iaconelli (p.7, p.18, p.20, p.26, p.33, p.34, p.37, p.38, p.49-50)

© Arnaud Gaulupeau pour groupe ADP (p.14-15) © DR (p.17, p.27, p.29, p.47)

© SGP Gérard Rolando (p.21, p.32)

© Groupe Legendre-DVVD Architectes

© Benoit Grimbert (p.24, p.38, p.47)

© Sogeprom (p.30) © Henri Perrot

(p.31) © (p.35) © Eric Audras (p.42),

© SIAE 2019 - Anthony Guerra &

Alex Marc (p.44-45), © Paris 2024 –

Air image + Populous-Luxigon (p.46),

Trace Architectes (p.46), © Richez

Associés (p.47), © Berranger & Vincent

Architectes pour Société du Grand Paris

(p.47), © Julia Winding Architectes

– Arte Factory (p.47). **Impression :**

La Station Graphique. **Septembre 2021**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93 601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80
paristerresdenvol.fr